



# REGLEMENT DE COPROPRIETE

Propriété dite : **AL MENZEH III Tranche C**

Titre : **263782/09**



## **REGLEMENT DE COPROPRIETE**

### **\*Concernant**

Les immeubles en copropriété dénommé *AL MENZEH III Tranche C* T.F n° T263782/09. Situé à Préfecture Agadir Idaoutanane C.T Agadir Avenue des F.A.R.

### **\*Préambule**

Nous Soussigné :

*Mr Hicham EL Faleh* CIN n°: A366652

*Qualité : Directeur Général de la Société Al Omrane Sous Mars*  
*Demeurant : à AV. QEBIBAT IMM 08 APP 10 QEBIBAT RABAT*



Etant dans l'intention de diviser par Appartements, Bureaux et Commerces au Rez de Chaussée les immeubles dans les références foncières sont :

**Propriété dite AL MENZEH III Tranche C**

**Titre Foncier : 263782/09**

**Superficie : 5659m2**

**Consistance : huit Immeubles dont :**

- Immeuble A1, A2, B1, B2 et B4 à Sous sol +RDC (Commerce) + Mezzanine + 5etages (Habitation) + Terrasse *accessible*.
- Immeuble B3 à Sous sol +RDC + 5etages (Habitation) + Terrasse *accessible*.
- Immeuble C à Sous sol +RDC (Commerce) + 5etages (Habitation) + Terrasse *accessible*.
- Immeuble D à Sous sol +RDC (Commerce) + Mezzanine+ 5etages ( Plateaux Bureaux) + Terrasse *accessible*.

*A établi conformément aux dispositions de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, le présent règlement de copropriété qui vise, à régler les rapports de bon voisinage et à définir les droits et charges respectifs des copropriétaires. d'une part, et à pourvoir à la bonne administration et jouissance de l'ensemble de l'immeuble, d'autre part.*

*Le présent règlement s'impose aux différents copropriétaires, leurs ayants droit (héritiers), et leurs ayants cause : (cessionnaires, locataires ou occupants).*

*Dans chaque contrat de vente, dans les cessions sous toutes leurs formes, et dans chaque acte de location ou bail, il sera spécifié que le nouvel occupant ou propriétaire s'oblige à l'exécution pleine et entière des clauses, charges et conditions du présent règlement.*

*En plus du préambule, le présent règlement comporte :*

- I – la description sommaire de l'immeuble et la division par **partie** et par niveau.*
- II – le tableau de répartition des **parties privatives** et des **parties communes**.*
- III – les règles de copropriété découlant des dispositions de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.*

**I – DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DE LA DIVISION PAR NIVEAU ET PAR PARTIE****1-\*Description de l'immeuble**

Le groupe d'habitation objet du présent règlement est délimité comme suit:

- AU NORD : Avenue des F.A.R 30 m (d.d.p) et T 8961/09 et Avenue des F.A.R 30 m (d.d.p) et T 13 481/S (P2)
- A L'EST : Passage et T 81 319/09 P4(Solde)
- A L'OUEST : Passage et T 81 319/09 P4(Solde)
- AU SUD : Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

Les immeubles édifiées sur la propriété se compose chacun de:

- Sous-sol
- Rez-de-chaussée
- Mezzanine
- 1<sup>er</sup> étage
- 2<sup>ème</sup> étage
- 3<sup>ème</sup> étage
- 4<sup>ème</sup> étage
- 5<sup>ème</sup> étage
- Terrasse Accessible

**2 – DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DE LA DIVISION PAR NIVEAU ET PAR PARTIE****❖ Division par partie**

Le groupement d'habitation est composé de Huit Immeubles : de L'immeuble B1 à Immeuble D.

Elle est constituée de 13 Commerces, 54 Appartements, 16 Duplexe, 5 Plateaux Bureaux et 7 Conciergeries.

Le groupe d'habitation est divisé en « 161 » parties, dont « 88 » privatives et « 73 » communes détaillées comme suit

**Sous-Sol**

Le Sous sol couvrant une surface globale de 5659 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte -3.10 à la côte -0.20, il est divisé en 13 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 149: de 2806m<sup>2</sup> de surface, formée par : Passage et Parking

Partie commune n° 63: de 75m<sup>2</sup> de surface, formée par : Rampe

Partie commune n° 137: de 43m<sup>2</sup> de surface, formée par : Rampe

Partie commune n° 150: de 2300m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terre Plein

Partie commune n° 5: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Ascenseur

Partie commune n° 24: de 19m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Ascenseur

Partie commune n° 43: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Ascenseur

Partie commune n° 64: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Ascenseur

Partie commune n° 83: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Ascenseur

Partie commune n° 102: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

Partie commune n° 121: de 22m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Ascenseur

Partie commune n° 139: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Ascenseur

Partie commune n° 151: de 266m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gains

## **IMMEUBLE B1**

L'immeuble est divisé en « 20 » parties, dont « 12 » privatives et « 8 » communes détaillées comme suit :

### **Rez de chaussée**

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 360 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 0.00m à la côte 3.20m et de la côte 0.00m à la côte 5.50m, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 1 : de 93 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de :Magasin

Partie privative n° 2 : de 55 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin et W.C

Passède la P.P 2A à la Mezzanine

Partie commune n° 3: de 34m<sup>2</sup> de surface, formée par : Conciergerie constitué par :Chambre, Cuisine, SDB et Hall

Partie commune n° 4: de 89m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

Partie commune n° 5: de 52m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 6: de 37m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gains

### **Mezzanine**

La Mezzanine couvrant une surface globale de 360 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 3.40m à la côte 5.50m , il est divisé en 1 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 2A : de 50 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la P.P 2 au Rez de Chaussée

Partie privative n° 1 : de 93 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Commerce: pour mémoire

Partie privative n° 2 : de 33 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Commerce: pour mémoire

Partie commune n° 3: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide sur Conciergerie constitué par :pour mémoire :

Partie commune n° 4: de 89m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Servitude d'Arcades constitué par :pour mémoire

Partie commune n° 5: de 19m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escalier

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

Partie commune n° 5: de 32m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide sur Entrée constitué par : pour mémoire

Partie commune n° 6: de 40m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gânes

### Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 401 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 5.70 à la côte 8.45, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 7 - 7<sup>o</sup>: de 168 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie privative n° 8 - 8<sup>o</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie commune n° 152: de 3m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 5: de 22m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour.

Partie commune n° 6-6<sup>o</sup>: de 39m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gânes

### Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 401 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 8.65 à la côte 11.40, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 9 - 9<sup>o</sup>: de 168 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie privative n° 10 - 10<sup>o</sup>: de 168 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie commune n° 152: de 3m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 5: de 22m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 6-6<sup>o</sup>: de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gânes

### Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 401 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 11.60 à la côte 14.30, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 11 - 11<sup>o</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie privative n° 12 - 12<sup>o</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie commune n° 152: de 3m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos



## IMMEUBLE C

L'immeuble est divisé en « 20 » parties, dont « 12 » privatives et « 8 » communes détaillées comme suit :

### Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 419 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 0.00m à la côte 4.90m , il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 20 :** de 115 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin

**Partie privative n° 21 :** de 57 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de :Magasin et W.C

**Partie commune n° 22:** de 32m<sup>2</sup> de surface, formée par : Conciergerie constitué par :Chambre, Cuisine, SDB et Hall

**Partie commune n° 23:** de 125m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

**Partie commune n° 24:** de 48m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour.

**Partie commune n° 25:** de 42m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 445 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 5.10 à la côte 7.90, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 26 - 26<sup>a</sup>:** de 211 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 12m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, 4Balcons,2SDB,W.C et Hall

**Partie privative n° 27 - 27<sup>a</sup>:** de 161 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 12m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,2SDB,W.C et Hall

**Partie commune n° 153:** de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 24:** de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 25-25<sup>a</sup>:** de 49m<sup>2</sup> de surface, dont 9m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Deuxieme Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 445 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 8.10 à la côte 10.90, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 28 - 28<sup>a</sup>:** de 211 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 12m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, 4Balcons,2SDB,W.C et Hall



**Partie privative n° 29 - 29<sup>a</sup>**: de 161 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 12m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,2SDB,W.C et Hall

**Partie commune n° 153**: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 24**: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 25-25<sup>a</sup>**: de 49m<sup>2</sup> de surface, dont 9m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Troisième Etage**

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 445 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 11.10 à la côte 13.90, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 30 - 30<sup>a</sup>**: de 211 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 12m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, 4Balcons,2SDB,W.C et Hall

**Partie privative n° 31 - 31<sup>a</sup>**: de 161 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 12m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,2SDB,W.C et Hall

**Partie commune n° 153**: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 24**: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 25-25<sup>a</sup>**: de 49m<sup>2</sup> de surface, dont 9m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Quatrième Etage**

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 452 m<sup>2</sup> dont 28 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 14.10 à la côte 16.90, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 32 - 32<sup>a</sup>**: de 216 m<sup>2</sup> de surface, dont 10m<sup>2</sup> en surplomb et 11m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, 3Balcons,2SDB,W.C et Hall

**Partie privative n° 33 - 33<sup>a</sup>**: de 164 m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb et 9m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,2Balcons,2SDB,W.C et Hall

**Partie commune n° 153**: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 24**: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 25-25<sup>a</sup>**: de 48m<sup>2</sup> de surface, dont 10m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Cinquième Etage**

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 467 m<sup>2</sup> dont 28 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 17.10 à la côte 19.90, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 34 - 34<sup>a</sup>**: de 220 m<sup>2</sup> de surface, dont 10m<sup>2</sup> en surplomb et 11m<sup>2</sup> en Balcon, 9m<sup>2</sup> Terrasse, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, 3Balcons, Terrasse, Buanderie, 2SDB, W.C et Hall

**Partie privative n° 35 - 35<sup>a</sup>**: de 166 m<sup>2</sup> de surface, dont 4m<sup>2</sup> en surplomb et 12m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 4Balcons, Buanderie, 2SDB, W.C et Hall

**Partie commune n° 36<sup>a</sup>**: de 7m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Terrasse Inaccessible

**Partie commune n° 153**: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 24**: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secoure.

**Partie commune n° 25-25<sup>o</sup>**: de 50m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Terrasse**

La Terrasse couvrant une surface globale de 432 m<sup>2</sup> dont 4 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: A partir de la Côte 20.10, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

**Partie commune n° 37**: de 191m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Accessible

**Partie commune n° 36**: de 168m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Inaccessible

**Partie commune n° 38**: de 11m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide

**Partie commune n° 24**: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

**Partie commune n° 25-25<sup>o</sup>**: de 42m<sup>2</sup> de surface, dont 4m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

## **IMMEUBLE B2**

L'immeuble est divisé en « 20 » parties, dont « 12 » privatives et « 8 » communes détaillées comme suit :

### **Rez de chaussée**

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 363 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 0.00m à la côte 3.20m et de la côte 0.00m à la côte 5.50m, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 39**: de 94 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de :Magasin

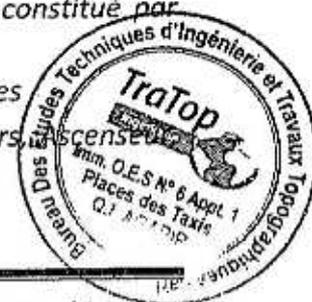
**Partie privative n° 40**: de 56 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin et W.C

Possède à la P.P 40A à la Mezzanine

**Partie commune n° 41**: de 34m<sup>2</sup> de surface, formée par : Conciergerie constitué par :Chambre, Cuisine, SDB et Hall

**Partie commune n° 42**: de 88m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

**Partie commune n° 43**: de 52m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour



Partie commune n° 44: de 39m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Mezzanine

La Mezzanine couvrant une surface globale de 363 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 3.40m à la côte 5.50m, il est divisé en 1 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 40A : de 50 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la P.P 40 au Rez de Chaussée

Partie privative n° 39 : de 94 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide Commerce: pour mémoire

Partie privative n° 40 : de 34 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide Commerce: pour mémoire

Partie commune n° 41: de 5m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur conciergerie: pour mémoire

Partie commune n° 42: de 88m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Servitude d'Arcades : pour mémoire

Partie commune n° 43: de 19m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

Partie commune n° 43: de 33m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Entrée: pour mémoire

Partie commune n° 44: de 40m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 405 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 5.70 à la côte 8.50, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 45 - 45<sup>a</sup>: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie privative n° 46 - 46<sup>a</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie commune n° 154: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 43: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 44-44<sup>a</sup>: de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 405 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 8.70 à la côte 11.50, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 47 - 47<sup>a</sup>: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie privative n° 48 - 48<sup>a</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie commune n° 154: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 43: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour



Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 44-44<sup>o</sup>: de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 405 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 11.70 à la côte 14.50, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 49 - 49<sup>o</sup>: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie privative n° 50 - 50<sup>o</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie commune n° 154: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 43: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 44-44<sup>o</sup>: de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Quatrième Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 410 m<sup>2</sup> dont 23 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 14.70 à la côte 17.50, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 51 - 51<sup>o</sup>: de 174 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 16m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 2Balcons, 3SDB et Hall

Partie privative n° 52 - 52<sup>o</sup>: de 172 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 15m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 2Balcons, 3SDB et Hall

Partie commune n° 154: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 43: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 44-44<sup>o</sup>: de 39m<sup>2</sup> de surface, dont 9m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Cinquième Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 402 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 17.70 à la côte 20.50, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 53 - 53<sup>o</sup>: de 165 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 13m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3Balcons, Buanderie, 3SDB et Hall

Partie privative n° 54 - 54<sup>o</sup>: de 165 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 15m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3Balcons, Buanderie, 3SDB et Hall

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

Partie commune n° 55<sup>a</sup>: de 7m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 154: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 43: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 44-44<sup>a</sup>: de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 4m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 371 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: A partir de la Côte 20.70, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 56: de 167m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 55: de 134m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 57: de 10m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide

Partie commune n° 43: de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

Partie commune n° 44: de 40m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines



## IMMEUBLE B3

L'immeuble est divisé en « 22 » parties, dont « 10 » privatives et « 12 » communes détaillées comme suit :

### Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 364 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 0.00m à la côte 5.35m , il est divisé en 8 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 58: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Conciergerie constitué par :Chambre, Cuisine, SDB et Hall

Partie commune n° 59: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Local Service

Partie commune n° 60: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Local Service

Partie commune n° 61: de 69m<sup>2</sup> de surface, formée par : Passage Sous-Sabbat

Partie commune n° 62: de 117m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

Partie commune n° 63: de 61m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide sur Rampe

Partie commune n° 64: de 47m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 65: de 35m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 406 m<sup>2</sup> dont 17 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 5.55m à la côte 8.35m, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 66 - 66<sup>a</sup>: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 19m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour,

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

Dressing, 3 Balcons, 3 SDB et Hall

**Partie privative n° 67 - 67<sup>a</sup>**: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5 m<sup>2</sup> en surplomb et 19 m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3 Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3 Balcons, 3 SDB et Hall

**Partie commune n° 155**: de 4 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 64**: de 21 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 65-65<sup>o</sup>**: de 39 m<sup>2</sup> de surface, dont 7 m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Deuxième Etage**

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 406 m<sup>2</sup> dont 17 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 8.55m à la côte 11.30, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 68 - 68<sup>a</sup>**: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5 m<sup>2</sup> en surplomb et 19 m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3 Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3 Balcons, 3 SDB et Hall

**Partie privative n° 69 - 69<sup>a</sup>**: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5 m<sup>2</sup> en surplomb et 19 m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3 Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3 Balcons, 3 SDB et Hall

**Partie commune n° 155**: de 4 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 64**: de 21 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 65-65<sup>o</sup>**: de 39 m<sup>2</sup> de surface, dont 7 m<sup>2</sup> en surplomb, Murs, Piliers, Gaines

### **Troisième Etage**

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 406 m<sup>2</sup> dont 17 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 11.50 à la côte 14.30, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 70 - 70<sup>a</sup>**: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5 m<sup>2</sup> en surplomb et 19 m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3 Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3 Balcons, 3 SDB et Hall

**Partie privative n° 71 - 71<sup>a</sup>**: de 171 m<sup>2</sup> de surface, dont 5 m<sup>2</sup> en surplomb et 19 m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3 Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3 Balcons, 3 SDB et Hall

**Partie commune n° 155**: de 4 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 64**: de 21 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 65-65<sup>o</sup>**: de 39 m<sup>2</sup> de surface, dont 7 m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Quatrième Etage**

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 412 m<sup>2</sup> dont 23 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant



pour côtes: de la côte 14.50 à la côte 17.30, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 72 - 72<sup>a</sup>:** de 175 m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,2Balcons,3SDB et Hall

**Partie privative n° 73 - 73<sup>a</sup>:** de 175 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 17m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,2Balcons,3SDB et Hall

**Partie commune n° 155:** de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 64:** de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 65-65<sup>a</sup>:** de 37m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Cinquième Etage**

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 403 m<sup>2</sup> dont 23 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 17.50 à la côte 20.30, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 74 - 74<sup>a</sup>:** de 166 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 14m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisiné, séjour, Dressing,3Balcons, Buanderie, 3SDB et Hall

**Partie privative n° 75 - 75<sup>a</sup>:** de 166 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 14m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisiné, séjour, Dressing,3Balcons, Buanderie, 3SDB et Hall

**Partie commune n° 76<sup>a</sup>:** de 6m<sup>2</sup> de surface, dont6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Terrasse Inaccessible

**Partie commune n° 155:** de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

**Partie commune n° 64:** de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 65-65<sup>a</sup>:** de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Terrasse**

La Terrasse couvrant une surface globale de 372 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: À partir de la Côte 20.50, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

**Partie commune n° 77:** de 170m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Accessible

**Partie commune n° 76:** de 137m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Inaccessible

**Partie commune n° 78:** de 11m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 64:** de 20m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

**Partie commune n° 65:** de 34m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

## **IMMEUBLE B4**

L'immeuble est divisé en « 20 » parties, dont « 12 » privatives et « 8 » communes détaillées comme suit :



**Rez de chaussée**

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 362 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 0.00m à la côte 3.20m et de la côte 0.00m à la côte 5.50m, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 79** : de 94 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de :Magasin et W.C

**Partie privative n° 80** : de 56 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de : Magasin et W.C, Possède la P.P 80A à la Mezzanine

**Partie commune n° 81** : de 32m<sup>2</sup> de surface, formée par : Conciergerie constitué par :Chambre, Cuisine, SDB et Hall

**Partie commune n° 82** : de 87m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

**Partie commune n° 83** : de 52m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 84** : de 41m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

**Mezzanine**

La Mezzanine couvrant une surface globale de 362 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 3.40m à la côte 5.50m, il est divisé en 1 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 80A** : de 50 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la P.P 80 au Rez de Chaussée

**Partie privative n° 80** : de 34 m<sup>2</sup> de surface, formée par: Vide sur Commerce: Pour mémoire

**Partie privative n° 79** : de 94 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Commerce : Pour mémoire

**Partie commune n° 81**:de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par: vide sur Conciergerie: Pour mémoire

**Partie commune n° 82**: de 87m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Servitude d'Arcades : Pour mémoire

**Partie commune n° 83**: de 19m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers.

**Partie commune n° 83**: de 32m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Entrée: Pour mémoire

**Partie commune n° 84**: de 42m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

**Premier Etage**

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 403 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 5.70m à la côte 8.45m, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 85 - 85<sup>a</sup>**: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing, 3Balcons, 2SDB, WC et Hall

**Partie privative n° 86 - 86<sup>a</sup>**: de 168 m<sup>2</sup> de surface, dont 4m<sup>2</sup> en surplomb et 17m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, 3Balcons, 2SDB, W.C et Hall

**Partie commune n° 156**: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 83: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secoure

Partie commune n° 84-84<sup>a</sup>: de 41m<sup>2</sup> de surface, dont 9m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 403 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 8.65m à la côte 11.40m, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 87 - 87<sup>a</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons, 2SDB, WC et Hall

Partie privative n° 88 - 88<sup>a</sup>: de 168 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons, 2SDB, WC et Hall

Partie commune n° 156: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 83: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secoure

Partie commune n° 84-84<sup>a</sup>: de 41m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs ,Piliers, Gaines

### Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 403 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 11.60m à la côte 14.35m, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 89 - 89<sup>a</sup>: de 169 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons, 2SDB, WC et Hall

Partie privative n° 90 - 90<sup>a</sup>: de 168 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 18m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons, 2SDB, WC et Hall

Partie commune n° 156: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 83: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secoure

Partie commune n° 84-84<sup>a</sup>: de 41m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Quatrième Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 408 m<sup>2</sup> dont 23 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 14.55m à la côte 17.35m , il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 91 - 91<sup>a</sup>: de 172 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 15m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour,2Dressings,3 Balcons, 2SDB, WC et Hall

Partie privative n° 92 - 92<sup>a</sup>: de 172 m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb et 15m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour,2Dressings,3 Balcons, 2SDB, WC et Hall



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

Dressing, 2 Balcons, 2 SDB, WC et Hall

Partie commune n° 156: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 83: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secoure

Partie commune n° 84-84<sup>o</sup>: de 39m<sup>2</sup> de surface, dont 8m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Cinquième Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 401 m<sup>2</sup> dont 23 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 17.55m à la côte 20.35m, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 93 - 93<sup>a</sup>: de 165 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 14m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisiné, séjour, Dressing, 3Balcons, Buanderie, 2SDB, WC et Hall

Partie privative n° 94 - 94<sup>a</sup>: de 164 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 14m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de : 3Chambres, Salon, Cuisiné, séjour, Dressing, 3Balcons, Buanderie, 2SDB, WC et Hall

Partie commune n° 95<sup>a</sup>: de 7m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 156: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Palier de Repos

Partie commune n° 83: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 84-84<sup>o</sup>: de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 360 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: A partir de la Côte 20.55, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 96: de 167m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 95: de 137m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 97: de 10m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

Partie commune n° 83: de 19m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

Partie commune n° 84: de 37m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

## IMMEUBLE A1

L'immeuble est divisé en « 20 » parties, dont « 12 » privatives et « 8 » communes détaillées comme suit :

### Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 364 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 0.00m à la côte 2.65m et de la côte 0.00m à la côte 4.75m, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 98: de 92 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de : Magasin



et W.C

**Partie privative n° 99 :** de 54 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de : Magasin et W.C Possède la P.P 99A à la Mezzanine

**Partie commune n° 100:** de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Conciergeries constitué par :Chambre,Cuisine, SDB et Hall

**Partie commune n° 101:** de 90m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

**Partie commune n° 102:** de 60m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 103:** de 41m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Mezzanine**

La Mezzanine couvrant une surface globale de 364 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 2.65m à la côte 4.75m , il est divisé en 1 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 99A :** de 52 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Mezzanine composé de :Liée à la P.P 99 au Rez de Chaussée

**Partie privative n° 98 :** de 92 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Commerce composé de :pour mémoire

**Partie privative n° 99 :** de 30 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Commerce composé de :pour mémoire

**Partie commune n° 101:** de 90m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Servitude d'Arcades constitué par :pour mémoire

**Partie commune n° 102:** de 18m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

**Partie commune n° 102:** de 40m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Entrée constitué par :pour mémoire

**Partie commune n° 103:** de 42m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Premier Etage**

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 403 m<sup>2</sup> dont 17 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 4.95m à la côte 7.70m , il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 104 :** de 74 m<sup>2</sup> de surface ,dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Cuisine, Balcon, SDB, et Hall , Possède la P.P 104A au 2ème Etage

**Partie privative n° 105 :** de 75 m<sup>2</sup> de surface ,dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Cuisine, Balcon, SDB, et Hall , Possède la P.P 105A au 2ème Etage

**Partie privative n° 106 - 106<sup>a</sup>:** de 90 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres,2Balcons,2SDB et Hall, Possède la P.P 106A au 2ème Etage

**Partie privative n° 107 - 107<sup>a</sup>:** de 90 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres,2Balcons,2SDB et Hall, Possède la P.P 107A au 2ème Etage

**Partie commune n° 157:** de 6m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide



Partie commune n° 102: de 26m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 103-103<sup>o</sup>: de 42m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Deuxieme Etage

Le Deuxieme Etage couvrant une surface globale de 408 m<sup>2</sup> dont 16 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 7.90m à la côte 10.65m , il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 104A : de 65 m<sup>2</sup> de surface dont 2m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall, Liée à la P.P 104 au 1er Etage

Partie privative n° 104 :de 9 m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

Partie privative n° 105A : de 66 m<sup>2</sup> de surface dont 2m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : 3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall, Liée à la P.P 105 au 1er Etage

Partie privative n° 105 :de 8 m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

Partie privative n° 106A - 106A<sup>a</sup>: de 86 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Séjour, Cuisine,2Balcons, SDB et Hall, Liée à la P.P 106 au 1er Etage

Partie privative n° 106 :de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

Partie privative n° 107A - 107A<sup>a</sup>: de 87 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Séjour, Cuisine,2Balcons, SDB et Hall , Liée à la P.P 107 au 1er Etage

Partie privative n° 107 :de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

Partie commune n° 102: de 37m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 103-103<sup>o</sup>: de 42m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Troisieme Etage

Le Troisieme Etage couvrant une surface globale de 409 m<sup>2</sup> dont 17 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 10.85m à la côte 13.55m, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 108 : de 74 m<sup>2</sup> de surface dont 2m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Cuisine, Balcon, SDB, et Hall , Liée à la P.P 108A au 4ème Etage

Partie privative n° 109 : de 74 m<sup>2</sup> de surface dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Cuisine, Balcon, SDB, et Hall, Liée à la P.P 109A au 4ème Etage

Partie privative n° 110 - 110<sup>a</sup>: de 90 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, 2Balcons, 2SDB et Hall, Liée à la P.P 110A au 4ème Etage

Partie privative n° 111 - 111<sup>a</sup>: de 91 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, 2Balcons, 2SDB et Hall,



Liée à la P.P 111A au 4ème Etage

Partie commune n° 157: de 11m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

Partie commune n° 102: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 103-103<sup>o</sup>: de 42m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Quatrieme Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 414 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 13.75m à la côte 16.60m, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 108A : de 66 m<sup>2</sup> de surface dont 2m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall ,

Liée à la P.P 108 au 3ème Etage

Partie privative n° 108 :de 8m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

Partie privative n° 109A : de 67 m<sup>2</sup> de surface dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall,

Liée à la P.P 109 au 3ème Etage

Partie privative n° 109 :de 8 m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

Partie privative n° 110A - 110A<sup>o</sup>: de 89 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : Salon, Séjour, Cuisine, 2Balcons, SDB et Hall,

Liée à la P.P 110 au 3ème Etage

Partie privative n° 110 : de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Duplexe, pour Mémoire

Partie privative n° 111A - 111A<sup>o</sup>: de 91 m<sup>2</sup> de surface, dont 9m<sup>2</sup> en surplomb et 4m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : Salon, Séjour, Cuisine, 2Balcons, SDB et Hall,

Liée à la P.P 111au 3ème Etage

Partie privative n° 111 :de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

Partie commune n° 102: de 38m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secoure

Partie commune n° 103-103<sup>o</sup>: de 39m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### Cinquieme Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 414 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 16.80m à la côte 19.60m , il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 112 - 112<sup>o</sup>: de 163 m<sup>2</sup> de surface, dont 4m<sup>2</sup> en surplomb ,et 11m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hall

Partie privative n° 113 - 113<sup>o</sup>: de 165 m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb ,et 13m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Appartement composé de :3Chambres, Salon, Cuisine, séjour, Dressing,3Balcons,3SDB et Hal

Partie commune n° 114 - 114<sup>o</sup>: de 20m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 102: de 24m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour



**Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C**

Partie commune n° 103-103<sup>a</sup>: de 42m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Terrasse**

La Terrasse couvrant une surface globale de 374 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: à partir de la côte 19.80m, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 115: de 191m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 114: de 118m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 116: de 8m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

Partie commune n° 102: de 21m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Local Technique

Partie commune n° 103: de 36m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

## **IMMEUBLE A2**

L'immeuble est divisé en « 20 » parties, dont « 12 » privatives et « 8 » communes détaillées comme suit :

### **Rez de chaussée**

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 364 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 0.00m à la côte 2.65m et de la côte 0.00m à la côte 4.75m, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 117 : de 91 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de :Magasin et W.C

Partie privative n° 118 : de 54 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de :Magasin et W.C , Possède la P.P 118A à la Mezzanine

Partie commune n° 119: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Conciergeries constitué par :Chambre, Cuisine, SDB et Hall

Partie commune n° 120: de 90m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

Partie commune n° 121: de 61m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et 2Cage d'escaliers secour

Partie commune n° 122: de 41m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Mezzanine**

La Mezzanine couvrant une surface globale de 364 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 2.65m à la côte 4.75m, il est divisé en 3 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 118A : de 54 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Mezzanine

: Liée à la P.P 118 au Rez de Chaussée

Partie privative n° 117 : de 91 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Compteur  
mémoire

**Partie privative n° 118** : de 28 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Commerce : Pour mémoire

**Partie commune n° 120**: de 90m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Servitude d'Arcades : Pour mémoire

**Partie commune n° 121**: de 18m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers

**Partie commune n° 121**: de 39m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Entrée: Pour mémoire

**Partie commune n° 122**: de 44m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Premier Etage**

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 403 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 4.95 à la côte 7.75, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 123** : de 73 m<sup>2</sup> de surface dont 2m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Cuisine, Balcon, SDB, et Hall , Possède la P.P 123A au 2ème Etage

**Partie privative n° 124** : de 75 m<sup>2</sup> de surface dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Cuisine, Balcon, SDB, et Hall,

Possède la P.P 124A au 2ème Etage

**Partie privative n° 125 - 125<sup>a</sup>**: de 89 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, 2Balcons, 2SDB et Hall,

Possède la P.P 125A au 2ème Etage

**Partie privative n° 126 - 126<sup>a</sup>**: de 91 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, 2Balcons, 2SDB et Hall,

Possède la P.P 126A au 2ème Etage

**Partie commune n° 158**: de 6m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 121**: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et 2Cage d'escaliers secour

**Partie commune n° 122-122<sup>a</sup>**: de 42m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Deuxième Etage**

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 409 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 7.95 à la côte 10.75, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 123A** : de 65 m<sup>2</sup> de surface dont 2m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall,

Liée à la P.P 123 au 1er Etage

**Partie privative n° 123** :de 8m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe , pour Mémoire

**Partie privative n° 124A** : de 67 m<sup>2</sup> de surface dont 4m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall,

Liée à la P.P 124 au 1er Etage

**Partie privative n° 124** :de 8m<sup>2</sup> de surface, formée par :Vide sur Duplexe pour Mémoire

**Partie privative n° 125A - 125A<sup>a</sup>**: de 85 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de :Salon, Séjour, Cuisine, 2Balcons, SDB et Hall,



Liée à la P.P 125 au 1er Etage

**Partie privative n° 125** : de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Duplexe , pour Mémoire.

**Partie privative n° 126A - 126A<sup>0</sup>** : de 87 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : Salon, Séjour, Cuisine, 2Balcons, SDB et Hall,

Liée à la P.P 126 au 1er Etage

**Partie privative n° 126** : de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Duplexe , pour Mémoire

**Partie commune n° 121** : de 39m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et 2Cage d'escaliers secoure

**Partie commune n° 122-122<sup>0</sup>** : de 42m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Troisième Etage**

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 409 m<sup>2</sup> dont 18 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 10.95 à la côte 13.75, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 127** : de 74 m<sup>2</sup> de surface dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : Salon, Cuisine, Balcon, W.C, et Hall,

Liée à la P.P 127A au 4ème Etage

**Partie privative n° 128** : de 75 m<sup>2</sup> de surface dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : Salon, Cuisine, Balcon, W.C, et Hall,

Liée à la P.P 128A au 4ème Etage

**Partie privative n° 129 - 129<sup>0</sup>** : de 90 m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : 3Chambres, 2Balcons, 2SDB et Hall, Liée à la P.P 129A au 4ème Etage

**Partie privative n° 130 - 130<sup>0</sup>** : de 91 m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb et 6m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : 3Chambres, 2Balcons, 2SDB et Hall,

Liée à la P.P 130A au 4ème Etage

**Partie commune n° 158** : de 12m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 121** : de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et 2Cage d'escaliers secoure

**Partie commune n° 122-122<sup>0</sup>** : de 40m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Quatrième Etage**

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 414 m<sup>2</sup> dont 23 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 13.95 à la côte 16.70, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 127A** : de 65 m<sup>2</sup> de surface dont 2m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : 3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall

Liée à la P.P 127 au 3ème Etage

**Partie privative n° 127** : de 8m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Duplexe , pour Mémoire

**Partie privative n° 128A** : de 66 m<sup>2</sup> de surface dont 3m<sup>2</sup> en Balcon, formée par : Duplexe composé de : 3Chambres, Dressing, Balcon, 2SDB et Hall,

Liée à la P.P 128 au 3ème Etage

**Partie privative n° 128** : de 8m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Duplexe , pour Mémoire

**Partie privative n° 129A - 129A<sup>0</sup>** : de 89 m<sup>2</sup> de surface, dont 9m<sup>2</sup> en surplomb et 4m<sup>2</sup>



et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 136** : de 88 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Magasin composé de :Magasin et 2W.C,

Possède la P.P 136A à la Mezzanine

**Partie commune n° 137**: de 31m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Rampe

**Partie commune n° 138**: de 80m<sup>2</sup> de surface, formée par : Servitude d'Arcades

**Partie commune n° 139-139<sup>1</sup>**: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour

139<sup>1</sup> =3m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

**Partie commune n° 140-140<sup>1</sup>**: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

140<sup>1</sup> =1m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

### **Mezzanine**

La Mezzanine couvrant une surface globale de 253 m<sup>2</sup> ayant pour côtes: de la côte 2.95m à la côte 4.75m, il est divisé en 1 Parties privatives et 5 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 136A** : de 52 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Mezzanine composé de :2Bureau,

Liée à la P.P 136 au Rez de Chaussée

**Partie privative n° 136** : de 34 m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Commerce :Pour mémoire

**Partie commune n° 137**: de 31m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide sur Rampe: Pour mémoire

**Partie commune n° 138**: de 80m<sup>2</sup> de surface, formée par : Vide Servitude d'Arcades : Pour mémoire

**Partie commune n° 139-139<sup>1</sup>**: de 22m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Cage d'escaliers secour

139<sup>1</sup> =3m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

**Partie commune n° 139**: de 4m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide :Pour mémoire

**Partie commune n° 140-140<sup>1</sup>**: de 30m<sup>2</sup> de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

140<sup>1</sup> =1m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

### **Premier Etage**

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 278 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, ayant pour côtes: de la côte 4.95 à la côte 7.30, il est divisé en 1 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 141 - 141<sup>a</sup>**: de 212 m<sup>2</sup> de surface, dont 15m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Plateau Bureau composé de :8 Bureaux et Hall

**Partie commune n° 143**: de 6m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 139-139<sup>1</sup>**: de 32m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

139<sup>1</sup> =3m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

**Partie commune n° 140-140<sup>a</sup>-140<sup>1</sup>**: de 28m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Deuxieme Etage**

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 277 m<sup>2</sup> dont 21 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: de la côte 7.50 à la côte 9.85, il est divisé en 1 Parties privatives et 3 Parties



communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 142 - 142<sup>o</sup>**: de 214 m<sup>2</sup> de surface, dont 15m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, formée par : Plateau Bureau composé de :7Bureaux , 2W.C et Hall

**Partie commune n° 143**: de 10m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 139-139<sup>1</sup>**: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

139<sup>1</sup> =3m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

**Partie commune n° 140-140<sup>o</sup>-140<sup>1</sup>**: de 26m<sup>2</sup> de surface, dont6m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Troisième Etage**

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 278 m<sup>2</sup> dont 22 m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, ayant pour côtes: de la côte 10.05 à la côte 12.40, il est divisé en 1 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 144 - 144<sup>o</sup>**: de 215 m<sup>2</sup> de surface, dont 16m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Plateau Bureau composé de :8 Bureaux et Hall

**Partie commune n° 143**: de 10m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 139-139<sup>1</sup>**: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

139<sup>1</sup> =3m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

**Partie commune n° 140-140<sup>o</sup>-140<sup>1</sup>**: de 26m<sup>2</sup> de surface, dont 6m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Quatrième Etage**

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 277 m<sup>2</sup> dont 21 m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, ayant pour côtes: de la côte 12.60 à la côte 14.95, il est divisé en 1 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 145 - 145<sup>o</sup>**: de 215 m<sup>2</sup> de surface, dont 15m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Plateau Bureau composé de :8 Bureaux ,2W.C et Hall

**Partie commune n° 143**: de 10m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 139-139<sup>1</sup>**: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour

139<sup>1</sup> =3m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

**Partie commune n° 140-140<sup>o</sup>-140<sup>1</sup>**: de 25m<sup>2</sup> de surface, dont6m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, formée par : Murs, Piliers, Gaines

### **Cinquième Etage**

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 277 m<sup>2</sup> dont 20 m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, ayant pour côtes: de la côte 15.15 à la côte 17.50, il est divisé en 1 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 146 - 146<sup>o</sup>**: de 216 m<sup>2</sup> de surface, dont 15m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Plateau Bureau composé de :7 Bureaux , 2W.C et Hall

**Partie commune n° 143**: de 10m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

**Partie commune n° 139-139<sup>1</sup>**: de 27m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour



**Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C**

139<sup>1</sup> = 3m<sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)

Partie commune n° 140-140<sup>0</sup>-140<sup>1</sup>: de 24m<sup>2</sup> de surface, dont 5m<sup>2</sup> en surplomb, 1m<sup>2</sup> d'empiètement, formée par : Murs, Piliers, Gaines

**Terrasse**

La Terrasse couvrant une surface globale de 278 m<sup>2</sup> dont 21 m<sup>2</sup> en surplomb, ayant pour côtes: A partir de la Côte 17.70, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 147: de 100m<sup>2</sup> de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 148 - 148<sup>a</sup>: de 116m<sup>2</sup> de surface, dont 14m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 143: de 6m<sup>2</sup> de surface, formée par : vide

Partie commune n° 139: de 26m<sup>2</sup> de surface, formée par : Cage d'escaliers et Local Technique

Partie commune n° 140-140<sup>0</sup>: de 30m<sup>2</sup> de surface, dont 7m<sup>2</sup> en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaine

*Parties communes à l'ensemble des immeubles de la Résidence sont détaillées comme suit :*

**Rez de Chaussée :**

Partie Commune N° : 159 de 2719m<sup>2</sup> de surface représentant Passage.

Partie Commune N° : 161 Mur de Soutènement de 91m<sup>2</sup> de surface.

Partie Commune N° : 61 de 69m<sup>2</sup> de surface représentant passage sous sabbat (pour mémoire)

**Mezzanine :**

Partie Commune N° : 160 de 2810m<sup>2</sup> de surface représentant le vide.

**Premier Etage :**

Partie Commune N° : 160 de 2665m<sup>2</sup> de surface représentant le vide.

**Deuxième Etage :**

Partie Commune N° : 160 de 2653m<sup>2</sup> de surface représentant le vide.

**Troisième Etage :**

Partie Commune N° : 160 de 2653m<sup>2</sup> de surface représentant le vide.

**Quatrième Etage :**

Partie Commune N° : 160 de 2652m<sup>2</sup> de surface représentant le vide.

**Cinquième Etage :**

Partie Commune N° : 160 de 2667m<sup>2</sup> de surface représentant le vide.

**Terrasse :**

Partie Commune N° : 160 de 2746m<sup>2</sup> de surface représentant le vide

**II - TABLEAU DE REPARTITION DES PARTIES PRIVATIVES ET DES PARTIES COMMUNES**

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision T263782/09

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CIRCONSCRIPTION	SITUATION	SURFACE (en m²)		Cotes-part de terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision / Au 1/1000	OBSERVATIONS		
		Privatives	Communes			avec ou sans	avec surplombs					
sous sol : de la côte -3.10 à la côte 0.20												
AL-MENZEH III Tranche C					Sols	149		2806	2806			
							Passage et Parking	75	75			
							Rampe	43	43			
							Rampe	150	150	2300	2300	
							Terre Pleine	5	5	20	20	
							Cage d'escaliers et Ascenseur	24	24	19	19	
							Cage d'escaliers et Ascenseur	43	43	20	20	
							Cage d'escaliers et Ascenseur	64	64	20	20	
							Cage d'escaliers et Ascenseur	83	83	20	20	
							Cage d'escaliers et Ascenseur	102	102	21	21	
							Cage d'escaliers et Ascenseur	121	121	22	22	
							Cage d'escaliers et Ascenseur	139	139	27	27	
							Murs, Piliers, Gaires	151	151	266	266	
										5659	5659	5659



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CORRESPONDANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privé	Communes			part du titre	AVFC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU/1/10000	
AL MENZEH III Tranche C - Com C1	1			Magasins	rez de chaussée	93	93	49	36.97	65	Possède la P. 2A à la Mezzanine
				Magasins		55	55	29	21.87	39	
				Conciergeries		34	34				
				Servitude d'Arcades		89	89				
				Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secours		52	52				
				Murs, Piliers, Gaines		37	37				
<b>Total Immeuble</b>						360	360	78	59.84	104	
<b>rez de chaussée : de la côte 0.00m à la côte 3.20m et de la côte 0.00m à la côte 5.50m</b>											
<b>Pour Mémoire</b>											
						2489	2489				
						2719	2719				
						91	91				
						5659	5659				
<b>Total du Titre</b>											
<b>Mezzanine : de la côte 3.40m à la côte 5.50m</b>											
AL MENZEH III Tranche C - Com C2	2A			Mezzanine		50	50	27	19.88	35	Liée à la P.P 2 au Rez de Chaussée
AL MENZEH III Tranche C - Com C1	1			Vide sur Commerce		93	93				pour mémoire
AL MENZEH III Tranche C - Com C2	2			Vide sur Commerce		33	33				pour mémoire
AL MENZEH III Tranche C				vide sur Conciergerie		4	4				pour mémoire
				Vide sur Servitude d'Arcades		89	89				pour mémoire
				Cage d'escaliers		19	19				pour mémoire
				Vide sur Entrée		32	32				pour mémoire



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		SÉRIATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatisées	Communes		avec surplus	avec surplus		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision		
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	6			Murs, Piliers, Gaières	40	40				
<b>Total immeuble</b>						360	360	27	19,88		
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des Mezzanines des autres immeubles											
		160				2485	2485				
<b>Total du titre</b>						2845	2845				
1er étage : de la côte 5.70 à la côte 8.45											
AL MENZEH III Tranche C-App 102		7-7*			Appartement	162	168	89	66.79	118	dont 6m² en surplomb et 18m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C-App 101		8-8*			Appartement	162	169	90	67.19	119	dont 7m² en surplomb et 18m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		152		Pailier de Repos	3	3				
			5		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers, ascour	22	22				
			6-0*		Murs, Piliers, Gaières	34	39				dont 5m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>						383	401	379	133,98	237	
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des 1er étages des autres immeubles											
		160			Vitres	2611	2743				
<b>Total du titre</b>						2605	2665				
2eme étage : de la côte 8.65 à la côte 11.40											
AL MENZEH III Tranche C-App 201		9-9*			Appartement	162	168	89	66.79	118	dont 6m² en surplomb et 18m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C-App 202		10-10*			Appartement	162	168	89	66.79	118	dont 6m² en surplomb et 18m² en Balcon



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	152	Palier de Repos		3	3				
		5	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		22	22				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTITUTION	SUPERFICIE (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privative	Communes		Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		6-6*	Murs, Piliers, Galeries	34	40	178	133,58	236	dont 6m² en surplomb
<b>Total Immeuble</b>										
<b>Pour Mémoire</b>										
3ème étage : de la côte 11.60 à la côte 14.30										
3ème étage										
AL MENZEH III Tranche C - App 301		11 - 11*		Appartement	163	169	90	67.19	119	dont 6m² en surplomb et 19m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App 302		12 - 12*		Appartement	162	169	90	67.19	119	dont 7m² en surplomb et 19m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		1-2	Palier de Repos	3	3				
			5	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours	22	22				
			6-6*	Murs, Piliers, Galeries	33	38				
<b>Total Immeuble</b>										
<b>Pour Mémoire</b>										
4ème étage : de la côte 14.50 à la côte 17.30										
4ème étage										
AL MENZEH III Tranche C - App 401		13 - 13*		Appartement	164	172	92	68.38	121	dont 8m² en surplomb et 16m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App 402		14 - 14*		Appartement	163	172	92	68.38	121	dont 9m² en surplomb et 16m² en Balcon
<b>Total Immeuble</b>										



**Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C**

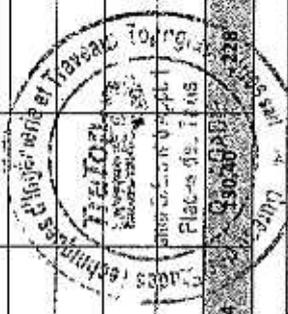
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	152	Pallier de Repos Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours	3	3	22	22
		5					



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		COÛTS (en €)	SUBSTANCES	SUPERFICIE (en m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privative	Commune			Intérieur du Titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/1000		
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		6-6°		Murs, Piliers, Gaines	31	37				dont 6m² en surplomb	
<b>Total Immeuble</b>						383	406	184	136,76	242		
<b>Pour Mémoire</b>												
Total des 4eme étages des autres immeubles												
						2824	3787					
						150	152					
<b>Total du Titre</b>						5169	5945					
Semic étage : de la cote 17.50 à la cote 20.90												
AL MENZEH III Tranche C-App 501		15 - 15°			Appartement	158	164	87	65.20	114	dont 6m² en surplomb et 15m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-App 502		16 - 16°			Appartement	158	164	87	65.20	114	dont 6m² en surplomb et 15m² en Balcon	
					Terrasse Inaccessible	0	7				dont 7m² en surplomb	
					Pallier de Repos	3	3					
					Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Care d'escaliers secours	22	22					
					Murs, Piliers, Gaines	34	38				dont 4m² en surplomb	
<b>Total Immeuble</b>						375	398	174		228		
<b>Pour Mémoire</b>												
Total des Semic étages des autres immeubles												
						2617	2778					
						160	2607					
<b>Total du Titre</b>						5659	5943					
terrasse : A partir de la Cote 20.50												
		18			Terrasse accessible	167	167					
		17			Terrasse Inaccessible	135	135					



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

### Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTRUCTIONS	SITUATION	SUPERFICIE EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/1000	Quote-part du terrain (en m <sup>2</sup> )	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		19	vide		11	11				
			5	Cage d'escaliers		20	20				
			6	Murs, Pillers, Gaines		35	35				
		<b>Total immeuble</b>				<b>368</b>	<b>368</b>				
<b>Pour Mémoire</b>											
		<b>Total des terrasses des autres immeubles</b>				<b>2545</b>	<b>2570</b>				
		<b>Total</b>				<b>2746</b>	<b>2746</b>				
		<b>Total du Titre</b>				<b>5659</b>	<b>5684</b>				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 263782/09 (Immeuble C)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/10000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Interne (sur titre)	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL MENZEH III Tranche C-ComC3 AL MENZEH III Tranche C-ComC4		20		Magasin	rez de chaussée	115	115	56	45.72	81		
		21		Magasin		57	57	28	22.66	40		
			22	Conciergerie		32	32					
			23	Servitude d'Arcades		125	125					
			24	Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secours		48	48					
		25	Murs, Piliers, Gaines	42	42							
		<b>Total Immeuble</b>				425	425	84	68.38	131		
<b>Pour Mémoire</b>												
		<b>Total des rez de chaussées des autres immeubles</b>				2440	2430					
		159				2213	2210					
		161				91	91					
		<b>Total du Titre</b>				2684	2659					
<b>1er étage : de la côte 5.10 à la côte 7.90</b>												
AL MENZEH III Tranche C-App103 AL MENZEH III Tranche C-App104		26 - 26'		Appartement	1er étage	204	211	103	83.89	148	dont 7m² en surplomb et 12m² en Balcon	
		27 - 27'		Appartement		155	161	78	64.01	113	dont 5m² en surplomb et 12m² en Balcon	
			153	Pallier de Repos		4	4					
			24	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		20	20					
			25-25'	Murs, Piliers, Gaines		40	49					dont 9m² en surplomb
		<b>Total Immeuble</b>				423	445	181	147.90	261		
<b>Pour Mémoire</b>												
		<b>Total des 1er étages des autres immeubles</b>				2521	2599					
		167				1865	1665					
		<b>Total du Titre</b>				5855	5809					



Règlement de copropriété 263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 263782/09 (Immeuble C)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONCOURS	SITUATION	SUPERFICIE EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privative	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m <sup>2</sup> )	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C- App203	28 - 28*	Appartement		Appartement	Zerme étage	204	211	103	83.89	148	dont 7m <sup>2</sup> en surplomb et 12m <sup>2</sup> en Balcon
		Appartement				155	161	78	64.01	113	dont 6m <sup>2</sup> en surplomb et 12m <sup>2</sup> en Balcon
AL MENZEH III Tranche C	263782/09	153		Pallier de Repos	Zerme étage	4	4				
		24		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		20	20				
		25-25*		Murs, Piliers, Gaines		40	49				dont 9m <sup>2</sup> en surplomb
<b>Total Immeuble:</b>						428	435	181	147.90	261	
<b>Pour Mémoire</b>											
<b>Total des 2eme étages des autres immeubles:</b>						2503	2709				
		160				2653	2653				
<b>Total dit Titre:</b>						5659	5607				
<b>3eme étage : de la côte 11.10 à la côte 13.90</b>											
AL MENZEH III Tranche C- App303	30 - 30*	Appartement		Appartement	3eme étage	204	211	103	83.89	148	dont 7m <sup>2</sup> en surplomb et 12m <sup>2</sup> en Balcon
		Appartement				155	161	78	64.01	113	dont 6m <sup>2</sup> en surplomb et 12m <sup>2</sup> en Balcon
AL MENZEH III Tranche C	263782/09	153		Pallier de Repos	3eme étage	4	4				
		24		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		20	20				
		25-25*		Murs, Piliers, Gaines		40	49				dont 9m <sup>2</sup> en surplomb
<b>Total Immeuble:</b>						428	435	181	147.90	261	
<b>Pour Mémoire</b>											
<b>Total des 3eme étages des autres immeubles:</b>						2589	2711				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 263782/09 (Immeuble C)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE-EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/10000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privative s	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C-App403 AL MENZEH III Tranche C-App404		32 - 32 <sup>a</sup>		Appartement	4eme étage	206	216	105	85.87	152	dont 10m² en surplomb et 11m² en Balcon
		33 - 33 <sup>a</sup>		Appartement		156	164	80	65.20	114	dont 8m² en surplomb et 9m² en Balcon
			153	Pallier de Repos		4	4				
AL MENZEH III Tranche C	263782/09		24	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		20					
			25-25 <sup>a</sup>	Murs, Piliers, Gaires	38	48					dont 10m² en surplomb
		<b>Total immeuble</b>			473	452	185	151.07	266		
<b>Pour Mémoire</b>											
<b>Total des 4eme étages des autres immeubles</b>						2563	2741				
<b>Total du Titre</b>			160			2652	2652				
<b>5eme étage : de la côte 17.10 à la côte 19.90</b>											
AL MENZEH III Tranche C-App503 AL MENZEH III Tranche C-App504		34 - 34 <sup>a</sup>		Appartement	5eme étage	210	220	107	87.47	155	dont 10m² en surplomb et 11m² en Balcon, 9m² Terrasse
		35 - 35 <sup>a</sup>		Appartement		162	166	81	66.00	117	dont 4m² en surplomb et 12m² en Balcon
			36 <sup>a</sup>	Terrasse Inaccessible		0	0				
AL MENZEH III Tranche C	263782/09		153	Pallier de Repos		4					
			24	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		20					
			25-25 <sup>a</sup>	Murs, Piliers, Gaires	43	50					dont 7m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>			439			467	188	153.47	272		
<b>Pour Mémoire</b>											
<b>Total des 5eme étages des autres immeubles</b>						2553	2709				





Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 263782/09 (Immeuble C)

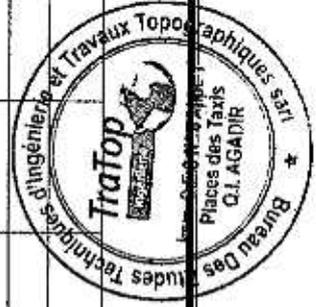
Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C	263782/09	37		Terrasse Accessible	terrasse : A partir de la Côte 20.10  terrasse	191	191				
		36		Terrasse Inaccessible		168	168				
		38		Vide		11	11				
		24		Cage d'escaliers		20	20				
		25-25*		Murs, Piliers, Gâbles		38	42				
<b>Total Immeuble :</b>						428	437				
<b>Pour Mémoire</b>											
<b>Total des terrasses des autres immeubles</b>						2485	2506				
<b>Total du Titre</b>						5899	5899				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B2)

Propriété dite	Titre	INDIVISIONS PARTIES		CONTRAT	SITUATION	SUPERFICIES EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		44	Murs, Piliers, Gaines	Cham P15	40	40	26	19,88	35	
<b>Total immeuble</b>											
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des Mezziannes des autres immeubles											
Total du titre											
1er étage : de la côte 5.70 à la côte 8.50											
AL MENZEH III Tranche C - App105		45 - 45*		Appartement		166	171	90	67,98	120	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App106		46 - 46*		Appartement		164	169	89	67,19	119	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon
1er étage											
T263782/09 Tranche C			154	Pallier de Repos		4	4				
			43	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21	21				
		44-44*		Murs, Piliers, Gaines		32	40	179	195,17	238	dont 8m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>											
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des 1er étages des autres immeubles											
Total du titre											
2eme étage : de la côte 8.70 à la côte 11.50											
AL MENZEH III Tranche C - App205		47 - 47*		Appartement		166	171	90	67,98	120	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App206		48 - 48*		Appartement		164	169	89	67,19	119	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon
2eme étage											
T263782/09 Tranche C			154	Pallier de Repos		4	4				
			43	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21	21				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/1000	Quote-part du terrain (en m²)	
AL MENZEH III Tranche C - Com C5		39		Magasin	rez de chaussée : de la côte 0.00m à la côte 3.20m et de la côte 0.00m à la côte 5.50m	94	94	50	37.37	66	Possède la P.P. I.D.A à la Mezzanine
				Magasin		56	56	30	22.26	39	
				Conciergeries		34	34				
				Servitude d'Arcades		88	88				
AL MENZEH III Tranche C - Com C6				Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers scourse	rez de chaussée	52	52				
				Murs, Piliers, Gaines		39	39				
				<b>Total immeuble</b>		<b>363</b>	<b>363</b>	<b>80</b>	<b>59.63</b>	<b>105</b>	
				<b>Pour Mémoire</b>							
<b>Total des rez de chaussées des autres immeubles</b>											
		159		Passage et cages d'escaliers et Porch		7495	2485				
		161		Murs de soutènement		2709	2719				
				<b>Total du Titre</b>		<b>91</b>	<b>91</b>				
				<b>Total des rez de chaussées des autres immeubles</b>		<b>3659</b>	<b>3659</b>				
<b>Mezzanine : de la côte 3.40m à la côte 5.50m</b>											
AL MENZEH III Tranche C - Com C6		40A		Mezzanine		50	50	26	19.88	35	Liée à la P.P. 40 au Rez de Chaussée
AL MENZEH III Tranche C - Com C5		39		Vide Commerce		94	94				pour mémoire
AL MENZEH III Tranche C - Com C6		40		Vide Commerce	Mezzanine	34	34				pour mémoire
AL MENZEH III Tranche C				Vide sur conciergerie		5	5				pour mémoire
				Vide sur Servitude d'Arcades		88	88				pour mémoire
				Cage d'escaliers		19	19				pour mémoire
				Vide sur Entrée		33	33				pour mémoire



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

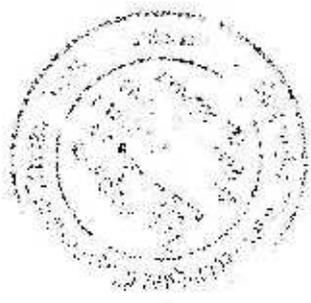
## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/10000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	44-44*		Murs, Piliers, Gaines		32	40	179	135,17	239	dont 8m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>											
<b>Pour Mémoire</b>											
3eme étage : de la côte 11.70 à la côte 14.50											
<b>Total des 3eme étages des autres immeubles</b>											
						2619	2749				
		160		Vides		2653					
<b>Total du Titre</b>											
						5659	5807				
AL MENZEH III Tranche C - App305		49 - 49*		Appartement	3eme étage	166	171	90	67,98	120	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App306		50 - 50*		Appartement		164	169	89	67,19	119	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon
			154	Palier de Repos		4	4				
			43	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21	21				
		44-44*		Murs, Piliers, Gaines		32	40				dont 8m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>											
						387	406	179	135,17	239	
<b>Pour Mémoire</b>											
4eme étage : de la côte 14.70 à la côte 17.50											
<b>Total des 4eme étages des autres immeubles</b>											
						2619	2751				
						2653	2653				
<b>Total du Titre</b>											
						5659	5809				
AL MENZEH III Tranche C - App405		51 - 51*		Appartement	4eme étage	167	174	92	69,18	122	dont 7m² en surplomb et 16m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App406		52 - 52*		Appartement		165	172	91	68,38	121	dont 7m² en surplomb et 15m² en Balcon



**Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C**

AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	154	Pallier de Repos Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours	4	4	21	21
		43					



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B2)

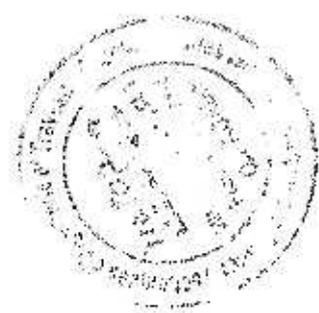
Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		COMPTANCE	FONCTION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU:1/10000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES Quote-part du terrain (en m²)	OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB			
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	44-44*		Murs, Piliers, Gaines	Châssis	30	39			dont 9m² en surplomb
<b>Total Immeuble</b>						30	39	183	137,56	243
<b>Pour Mémoire</b>										
		Total des 4ème étages des 3 titres immeubles				2620	2783			
		Total du Titre				2652	2822			
		Seme étage : de la côte 17.70 à la côte 20.50				5699	5845			
AL MENZEH III Tranche C - App505		53 - 53*		Appartement		160	165	87	65.61	116 dont 5m² en surplomb et 13m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App506		54 - 54*		Appartement		159	165	87	65.61	116 dont 6m² en surplomb et 15m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	55*		Terrasse Inaccessible	Seme étage	0	7			dont 7m² en surplomb
		154		Pallier de Repos		4	4			
		43		Cave d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour.		21	21			
		44-44*		Murs, Piliers, Gaines		36	40			
<b>Total Immeuble</b>						380	402	174	131,22	232
<b>Pour Mémoire</b>										
		Total des 5eme étages des autres immeubles				2612	2774			
		Total du Titre				2667	2867			
		Terrasse : A partir de la Côte 20.70				5659	5843			
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	56		Terrasse accessible		167	167			
		55		Terrasse Inaccessible		134	134			



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

### Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes		Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		57	vide	10	10				
			43	Cage d'escaliers	20	20				
			44	Murs, Piliers, Gaines	40	40				
		<b>Total immeuble</b>			371	371				
<b>Pour Mémoire</b>										
					2442	2567				
					160	2746				
		<b>Total du Titre</b>			3659	5684				
<b>Total des terrasses des autres immeubles</b>										



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B3)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTANCE	SITUATION	SUPERFICIES EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Positive	Communes			Intérieur du titre	AVES SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m <sup>2</sup> )	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	58		Conciergerie	rez de chaussée	27		27				
		59		Local Service		4		4				
		60		Local Service		4		4				
		61		Passage Sous-sabot		69		69				
		62		Servitude d'Arcades		117		117				
		63		vide sur Rampe		61		61				
		64		Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secours		47		47				
65		Murs, Piliers, Gains	35		35							
		<b>Total Immeuble</b>				369		369		314		
<b>Pour Mémoire</b>												
Total des rez de chaussées des titres immobiliers												
		159		Passage à l'air, passage à l'eau, passage à la lumière		2385		2385				
		161		Mur de soutènement		2719		2719				
		<b>Total du titre</b>				5104		5104		85		
1er étage : de la côte 5.55m à la côte 8.35m												
AL MENZEH III Tranche C - App 107	66 - 66'	Appartement				166		171		100	120	dont 5m <sup>2</sup> en surplomb et 19m <sup>2</sup> en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App 108	67 - 67'	Appartement				166		171		100	120	dont 5m <sup>2</sup> en surplomb et 19m <sup>2</sup> en Balcon
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	155		Pailier de Repos		4		4				
		64		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21		21				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

65-65°	Murs, Pillers, Gaires	32	39	200	135,96	240	dont 7m <sup>2</sup> en surplomb
<b>Pour Mémoire</b>							
Total immeuble							
Total des 1er étages des autres immeubles							
160		2605	2738				
	Vide	2665	2665				
Total du Titre		5659	5809				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B3)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SURFACIE (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Propriété	Commune			Interieur net étro	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/1000		
Zème étage : de la côte 8.55 à la côte 11.30												
AL MENZEH III Tranche C-App 207	68 - 68°			Appartement	Zème étage	166	171	100	67.98	120	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-App 208	69 - 69°		Appartement	166		171	100	67.98	120	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon		
AL MENZEH III Tranche C		155		Pallier de Repos		4	4					
		64		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour		21	21					
		65-65°		Murs, Piliers, Gaines		32	39				dont 7m² en surplomb	
<b>Total Immeuble</b>						389	406	200	135.96	210		
<b>Pour Mémbris</b>												
Total des Zème étages des autres immeubles												
<b>Total au Titre</b>						2617	2742					
3ème étage : de la côte 11.50 à la côte 14.30												
AL MENZEH III Tranche C-App 307	70 - 70°			Appartement	3ème étage	166	171	100	67.98	120	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-App 308	71 - 71°		Appartement	166		171	100	67.98	120	dont 5m² en surplomb et 19m² en Balcon		
AL MENZEH III Tranche C		155		Pallier de Repos		4	4					
		64		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour		21	21					
		65-65°		Murs, Piliers, Gaines		32	39				dont 7m² en surplomb	
<b>Total Immeuble</b>						389	406	200	135.96	210		
<b>Pour Mémbris</b>												
<b>Total des 3ème étages des autres immeubles</b>						2617	2750					





Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B3)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIS		CONSISTENT	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privative	Commune			Intérieur de l'édifice	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/1000		
<b>4ème étage : de la côte 14.50 à la côte 17.30</b>												
AL MENZEH III Tranche C-App 407		72 - 72 <sup>a</sup>		Appartement	4ème étage	167	175	103	69.57	123	dont 8m² en surplomb et 18m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-App 408		73 - 73 <sup>a</sup>		Appartement		168	175	103	69.57	123	dont 7m² en surplomb et 17m² en Balcon	
			155	Pallier de Repos		4	4					
			64	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21	21					
			65-65 <sup>a</sup>	Murs, Piliers, Gains		29	37					dont 8m² en surplomb
<b>Total Immeuble</b>						389	412	206	139.14	246		
<b>Pour Mémoire</b>												
<b>Total des 4ème étages des autres immeubles</b>												
			166	Vide		2018	2381					
						2057	2554					
<b>Total du Titre</b>						5959	5845					
<b>5ème étage : de la côte 17.50 à la côte 20.30</b>												
AL MENZEH III Tranche C-App 507		74 - 74 <sup>a</sup>		Appartement	5ème étage	160	166	97	66.00	117	dont 6m² en surplomb et 14m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-App 508		75 - 75 <sup>a</sup>		Appartement		161	166	97	66.00	117	dont 5m² en surplomb et 14m² en Balcon	
			76 <sup>a</sup>	Terrasse Inaccessible		0	6				dont 6m² en surplomb	
			155	Pallier de Repos		4	4					
			64	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21	21					
			65-65 <sup>a</sup>	Murs, Piliers, Gains	34	40					dont 6m² en surplomb	
<b>Total Immeuble</b>						380	403	194	132.00	234		
<b>Pour Mémoire</b>												
<b>Total des 5ème étages des autres immeubles</b>												
						1512	1773					



Bureau des études techniques, d'ingénierie et de travaux topographiques

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

150	2667	2667	5843
Total du Titre :			
	5659	5843	



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B3)

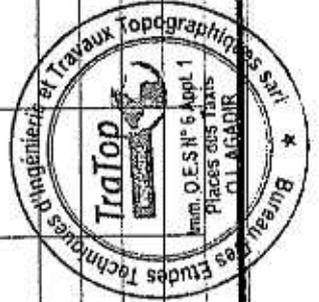
Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIS		COMPOSITION	SITUATION	SUPERFICIE EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intégralité du titre	AVEC supplément		Quote-part du terrain (en m <sup>2</sup> )	Tantièmes d'indivision AU 1/1000		
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09				terrasse	77		Terrasse Accessible	170	170		
						76		Terrasse Inaccessible	137	137		
						78		vide	11	11		
						64		Cage d'escaliers	20	20		
						65		Murs, Pillors, Galeries	34	34		
<b>Total immeuble</b>						172		372	372			
<b>Pour Mémoire</b>												
Total des terrasses des autres immeubles						2403		2565				
Total du titre						160		2745	2745			
Total du titre						5658		5658				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B4)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SURFACIÉ EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privative	Copropriété			Intérieur du lot	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	79			Magasin	Rez de chaussée	94	94	50	37.37	66	Possède la P.P. SDA à la Mezzanine
				Magasin		56	56	30	22.26	39	
				Conciergeries		32	32				
				Servitude d'Arcades		87	87				
AL MENZEH III Tranche C-Com C8	80			Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secours	Rez de chaussée	52	52				
				Murs, Piliers, Galeries		41	41				
				<b>Total immeuble:</b>		<b>362</b>	<b>362</b>	<b>80</b>	<b>59.63</b>	<b>105</b>	
				<b>Pour Mémoire</b>							
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	79			Passage et Cours Intérieur Privatif	Rez de chaussée	159	159				
				Mur de Sécurité		91	91				
				<b>Total du Titre:</b>		<b>569</b>	<b>569</b>				
				<b>Mezzanine: de la côte 3.40m à la côte 5.50m</b>							
AL MENZEH III Tranche C-Com C8	80A			Mezzanine	Mezzanine	50	50	27	19.88	35	Liée à la P.P. 80 au Rez de Chaussée
				Vide sur Commerce		34	34				
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	79			Vide sur Servitude d'Arcades	Mezzanine	87	87				Pour mémoire
				Cage d'escaliers		19	19				
				Vide sur Entrée		32	32				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Entrée	Mezzanine	19	19				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	79			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				
AL MENZEH III Tranche C-Com C7	80			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
				Vide sur Commerce		94	94				
				Vide sur Conciergerie		4	4				



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B4)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES Quote-part du terrain (en m²)	OBSERVATIONS
		Privative	Communes			Intérieur de l'ère	AVFC SURPLOMB			
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		84	Murs, Piliers, Gaines		42	42			
<b>Total Immeuble</b>										
<b>Pour Mémoire</b>										
Total des Mezzanines des autres Immeubles										
			153	Vide		2487	2487			
<b>Total du Titre</b>										
1er étage : de la côte 5.70m à la côte 8.45m										
AL MENZEH III Tranche C-App 109		85 - 85*		Appartement		164	169	90	67.19	119 dont 5m² en surplomb et 18m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C-App 110		86 - 86*		Appartement	1er étage	164	168	89	66.79	118 dont 4m² en surplomb et 17m² en Balcon
			156	Pallier de Repos		4	4			
			83	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers, secour		21	21			
			84-84*	Murs, Piliers, Gaines		32	41			dont 9m² en surplomb
<b>Total Immeuble</b>										
Pour Mémoire										
Total des 1er étages des autres Immeubles										
			160	Vide		2609	2741			
<b>Total du Titre</b>										
Zeme étage 1 de la côte 8.65m à la côte 11.40m										
AL MENZEH III Tranche C-App 209		87 - 87*		Appartement	Zeme étage	164	169	90	67.19	119 dont 5m² en surplomb et 18m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C-App 210		88 - 88*		Appartement		163	168	89	66.79	118 dont 5m² en surplomb et 18m² en Balcon
			156	Pallier de Repos		4	4			
			83	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers, secour		21	21			
<b>Total Immeuble</b>										
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		83							



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B4)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTITUANTS	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privative	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/1000	Quote-part du terrain (en m²)	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	84-84*		Murs, Piliers, Gaines		33	41				dont 8m² en surplomb
<b>Total immeuble :</b>											
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des 2eme étages des autres immeubles											
		160		Vides		2621	2751				
<b>Total du Titre</b>											
3eme étage : de la côte 11.60m à la côte 14.35m											
AL MENZEH III Tranche C - App 309		89 - 89*		Appartement		164	169	90	67.19	119	dont 2m² en surplomb et 18m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App 310		90 - 90*		Appartement	3eme étage	163	168	89	66.79	118	dont 5m² en surplomb et 18m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		156	Pallier de Repos		4	4				
			83	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21	21				
			84-84*	Murs, Piliers, Gaines		33	41				
<b>Total immeuble :</b>											
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des 3eme étages des autres immeubles											
		160		Vides		2621	2753				
<b>Total du Titre</b>											
4eme étage : de la côte 14.55m à la côte 17.35m											
AL MENZEH III Tranche C - App 409		91 - 91*		Appartement	4eme étage	165	172	91	68.38	121	dont 7m² en surplomb et 15m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App 410		92 - 92*		Appartement	4eme étage	164	172	91	68.38	121	dont 8m² en surplomb et 16m² en Balcon



Bureau des études techniques, d'ingénierie et de travaux topographiques

**Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C**

AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	156	Palier de Repos Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour	4	4			
		83		21	21			



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B4)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 2/10000	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	84-84*		Murs, Piliers, Gaines		31	39				dont 8m² en surplomb
<b>Total Immeuble :</b>						31	39	182	136.75	242	
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des 4-eme étages des autres immeubles											
		160				2622	2785				
			160			2652	2652				
<b>Total du Titre :</b>						5659	5845				
Seme étage : de la côte 17.55m à la côte 20.35m											
AL MENZEH III Tranche C - App 509	93 - 93*			Appartement		160	165	87	65.61	116	dont 5m² en surplomb et 14m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - App 510	94 - 94*			Appartement		159	164	87	65.20	114	dont 5m² en surplomb et 14m² en Balcon
		95*		Terrasse Inaccessible	Seme étage	0	7				dont 7m² en surplomb
		156		Pallier de Repas		4	4				
		83		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		21	21				
		84-84*		Murs, Piliers, Gaines		34	40				dont 6m² en surplomb
<b>Total Immeuble :</b>						378	401	174	130.81	230	
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des Seme étages des autres immeubles											
		160				2614	2775				
			160			2667	2667				
<b>Total du Titre :</b>						5659	5843				
terrasse : A partir de la Côte 20.55											
		96		Terrasse Accessible	terrasse	167	167				
		95		Terrasse Inaccessible		137	137				
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09										

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble B4)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	97		vide		10	10				
		83		Cage d'escaliers		19	19				
		84		Murs, Piliers, Galnès		37	37				
		Total Immeuble				66	66				
Pour Mémoire											
		Total des terrasses des autres immeubles				2573	2566				
		Total des titres				2639	2632				



## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS		
		Privative 5	Communales			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 3/10000			
rez de chaussée : de la côte 0.00m à la côte 2.65m et de la côte 0.00m à la côte 4.75m													
AL MENZEH III Tranche C -Com C9		98		Magasin	rez de chaussée	92	92	51	36.58	65			
AL MENZEH III Tranche C -Com C10		99		Magasin		54	54	30	21.47	38	Possède la P.P 99A à la Mezzanine		
AL MENZEH III Tranche C				Conciergeries		27	27						
				Servitude d'Arcades		90	90						
				Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secours		60	60						
				Murs, Piliers, Gaines		41	41						
<b>Total Immeuble</b>							364	364	81	58.05	109		
Pour Mémoire													
<b>Total des rez de chaussées des autres immeubles</b>							2485	2485					
<b>Total des passages et cages d'escaliers</b>							2719	2719					
<b>Total des murs de soutènement</b>						91	91						
<b>Total du Titre</b>						5659	5659						
Mezzanine : de la côte 2.65m à la côte 4.75m													
AL MENZEH III Tranche C -Com C10		99A		Mezzanine	Mezzanine	52	52	29	20.67	37	Liée à la P.P 99 au Rez de Chaussée		
AL MENZEH III Tranche C -Com C9		98		Vide sur Commerce		92	92				pour mémoire		
AL MENZEH III Tranche C -Com C10		99		Vide sur Commerce		30	30				pour mémoire		
AL MENZEH III Tranche C				Vide sur Servitude d'Arcades		90	90					pour mémoire	
				Cage d'escaliers		18	18						
<b>Total du Titre</b>						40	40				pour mémoire		



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		SANS FAISON	SURFACE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES Quote-part du terrain (en m²)	OBSERVATIONS
		Privatives	Communes		Précaution titre	AVEC SURPLOMB			
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		103		Murs, Piliers, Gaines	42	42		
		<b>Total Immeuble</b>				364	364	20,67	37
<b>Pour Mémoire</b>									
		<b>Total des Mezzanines des autres immeubles</b>				2485	2485		
		<b>Total du Titre</b>				2849	2849		
<b>1er étage : de la côte 4,95m à la côte 7,70m</b>									
AL MENZEH III Tranche C-Dup 111		104			Duplexe	74	74	29,42	52 Possède la P.P. 104A au 2ème Etage, dont 3m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C-Dup 112		105			Duplexe	75	75	29,82	53 Possède la P.P. 105A au 2ème Etage, dont 3m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C-Dup 211		106 - 106*			Duplexe	84	90	35,78	63 Possède la P.P. 106A au 2ème Etage dont 6m² en surplomb et 6m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C-Dup 212		107 - 107*			Duplexe	84	90	35,78	63 Possède la P.P. 107A au 2ème Etage dont 6m² en surplomb et 6m² en Balcon
			157		vide	6	6		
			102		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours	26	26		
			103-103*		Murs, Piliers, Gaines	37	42		dont 5m² en surplomb
		<b>Total Immeuble</b>				386	403	130,80	231
<b>Pour Mémoire</b>									
		<b>Total des 1er étages des autres immeubles</b>				2608	2741		
		<b>Total du Titre</b>				2865	2865		
		<b>Total du Titre</b>				5689	5689		



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTANTE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m <sup>2</sup> )	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Zeme étage : de la côte 7.90m à la côte 10.65m												
AL MENZEH III Tranche C-Dup 111		104A		Duplexe	Zeme étage	65	65	36	25.84	46	Liée à la P.P 104 au 1er Etage, dont 2m <sup>2</sup> en Balcon pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 111		104		Vide sur Duplexe		9	9					
AL MENZEH III Tranche C-Dup 112		105A		Duplexe		66	66	37	26.24	46	Liée à la P.P 105 au 1er Etage, dont 2m <sup>2</sup> en Balcon pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 112		105		Vide sur Duplexe		8	8					
AL MENZEH III Tranche C-Dup 211		106A - 106A <sup>2</sup>		Duplexe		81	86	48	34.19	60	Liée à la P.P 106 au 1er Etage dont 5m <sup>2</sup> en surplomb, et 6m <sup>2</sup> en balcon	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 211		106		Vide sur Duplexe		4	4				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 212		107A - 107A <sup>2</sup>		Duplexe		81	87	48	34.59	61	Liée à la P.P 107 au 1er Etage dont 6m <sup>2</sup> en surplomb, et 6m <sup>2</sup> en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 212		107		Vide sur Duplexe		4	4				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C			102 103-103 <sup>2</sup>	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secourue. Murs, Piliers, Gains		37	37					
		<b>Total immeuble:</b>				392	408	169 <sup>2</sup>	128.56	213		dont 5m <sup>2</sup> en surplomb
Pour Mémoire												
Zeme étage : de la côte 10.85m à la côte 13.55m												
Total du 2 <sup>e</sup> eme étage des autres immeubles												
			160	Vide	2614	2746						
		<b>Total du titre:</b>			5659	5807						
AL MENZEH III Tranche C-Dup 311		108		Duplexe	74	74	41	29.42	52	Liée à la P.P 108A au 4ème Etage dont 3m <sup>2</sup> en Balcon		





Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/10000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privative	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL MENZEH III Tranche C -Dup 311		108A		Duplexe	4ème étage	66	66	37	26.24	46	Liée à la P.P 108 au 3ème Étage ,dont 2m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C -Dup 311		108		Vide sur Duplexe		8	8				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C -Dup 312		109A		Duplexe		67	67	37	26.64	47	Liée à la P.P 109 au 3ème Étage ,dont 3m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C -Dup 312		109		Vide sur Duplexe		8	8				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C -Dup 411		110A - 110A*		Duplexe		82	89	49	35.38	63	Liée à la P.P 110 au 3ème Étage dont 7m² en surplomb ,et 3m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C -Dup 411		110		Vide sur Duplexe		4	4				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C -Dup 412		111A - 111A*		Duplexe		82	91	50	36.18	64	Liée à la P.P 111 au 3ème Étage dont 9m² en surplomb ,et 4m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C -Dup 412		111		Vide sur Duplexe		4	4				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C		102 103-103*		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers, secours Murs, Piliers, Gaines		38 33	38 39					dont 6m² en surplomb
<b>Total Immeuble :</b>						332	414	173	124.44	220		
<b>Pour Mémoire</b>												
Total des 4ème étages des autres immeubles :						2615	2779					
Total du Titre :						2652	2652					
Total des titres :						5659	5845					
5ème étage : de la côte 16.80m à la côte 19.60m												
AL MENZEH III Tranche C -App 511		112 - 112*		Appartement	159	163	91	64.80	115		dont 4m² en surplomb, et 1.1m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C -App 512		113 - 113*		Appartement	160	165	92	65.61	116		dont 5m² en surplomb, et 1.3m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C -App 512	T263782/09	114 -		Terrasse Inaccessible	13	20					dont 7m² en surplomb	



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

Tranche C		114*							
	102	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secour	24	24					
	103-103*	Murs, Piliers, Gaines	36	42					dont 6m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>			<b>392</b>	<b>414</b>	<b>283</b>	<b>130,41</b>	<b>231</b>		
<b>Pour Mémoire</b>									
Total des 5eme etages des autres immeubles									
	150	Voies	2600	2762					
<b>Total du site</b>			<b>2657</b>	<b>2657</b>					
<b>Total du site</b>			<b>5659</b>	<b>5843</b>					



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB				
AL MENZEH III Tranche C T263782/09				Terrasse accessible	Terrasse	191	191				
				Terrasse inaccessible		118	118				
				vide		8	8				
				Cage d'escaliers et local Technique		21	21				
				Murs, Piliers, Gaines		36	36				
				<b>Total immeuble</b>						<b>374</b>	<b>374</b>
<b>Pour Mémoire</b>											
				Total des terrasses des autres immeubles		2539	2564				
				Villas		2746	2746				
				<b>Total du Titre</b>		<b>5659</b>	<b>5684</b>				

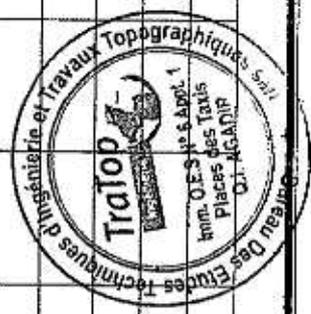
terrasse : à partir de la cote 19.80m



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSERVATION	SITUATION	SUPERFICIE (en m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privative	Communes			Intérieur du bien	AVEC SDAPI OMB		Partièmes d'indivision AU 1/1000	Quote-part du terrain (en m²)		Tantièmes d'indivision AU 1/10000
rez de chaussée : de la côte 0.00m à la côte 2.65m et de la côte 0.00m à la côte 4.75m												
AL MENZEH III Tranche C -Com C11		117		Magasin	rez de chaussée	91	91	51	36.18	64		
AL MENZEH III Tranche C -Com C12		118		Magasin		54	54	30	21.47	38	Possède la P.P 118A à la Mezzanine	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		119	Contriergeries		27	27					
			120	Servitude d'Arcades		90	90					
			121	Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et 2Cage d'escaliers secours		61	61					
		122	Murs, Piliers, Galinos	41	41							
		<b>Total immeuble</b>				364	364	81	57.65	102		
Pour Mémoire												
Total des rez de chaussées des autres immeubles												
						2085	2085					
						2719	2719					
						91	91					
						5659	5659					
		<b>Total du titre</b>										
Mezzanine : de la côte 2.65m à la côte 4.75m												
AL MENZEH III Tranche C -Com C12		118A		Mezzanine	Mezzanine	54	54	30	21.47	38	Liee à la P.P 118 au Rez de Chaussée	
AL MENZEH III Tranche C -Com C11		117		Vide sur Commerce		91	91				Pour mémoire	
AL MENZEH III Tranche C -Com C12		118		Vide sur Commerce		28	28				Pour mémoire	
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		120	Vide sur Servitude d'Arcades		90	90				Pour mémoire	
			121	Cage d'escaliers	18	18						
				Vide sur Entrée	39	39					Pour mémoire	



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTITUANTS	SITUATION	SUPERFICIE EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES	OBSERVATIONS
		Privative	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB			
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		122	Murs, Piliers, Gaines	Cham p15	44	44			
<b>Total Immeuble</b>						44	44	30	22,47	38
<b>Pour Mémoire</b>										
		Total des Mezzanines des autres Immeubles				2485	2485			
		168				2810	2810			
		<b>Total au Titre</b>				3054	3054			
<b>1er étage : de la côte 4.95 à la côte 7.75</b>										
AL MENZEH III Tranche C-Dup113		123		Duplexe	1er étage	73	73	41	29.02	51
AL MENZEH III Tranche C-Dup 114		124		Duplexe		75	75	42	29.82	53
AL MENZEH III Tranche C-Dup 213		125 - 125*		Duplexe		83	89	49	35.38	63
AL MENZEH III Tranche C-Dup 214		126 - 126*		Duplexe		84	91	51	36.18	64
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		158	vide		6	6			
		121		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et 2Cage d'escaliers secours	27	27				
		122-122*		Murs, Piliers, Gaines	37	42				dont 5m <sup>2</sup> en surplomb
<b>Total Immeuble</b>					305	403	183	130,40	231	
<b>Pour Mémoire</b>										
		Total des 1er étages des autres Immeubles				1029	2741			
		160				2665	2665			
		<b>Total du Titre</b>				5654	5809			



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTITUTION	STRACTION	SUPERFICIE (en m²)		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communales			avec surplomb	Tantièmes d'indivision		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision		
<b>2eme étage : de la côte 7.95 à la côte 10.75</b>												
AL MENZEH III Tranche C-Dup113		123A		Duplexe		65	65	36	25.84	46	Liée à la P.P 123 au 1er Etage, dont 2m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-Dup113		123		Vide sur Duplexe		8	8				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 114		124A		Duplexe		67	67	37	26.64	47	Liée à la P.P 124 au 1er Etage, dont 4m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 114		124		Vide sur Duplexe		8	8				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 213		125A - 125A*		Duplexe		79	85	47	33.79	60	Liée à la P.P 125 au 1er Etage dont 6m² en surplomb, et 6m² en Balcon	
AL MENZEH III		125		Vide sur Duplexe	Zeme Etage	4	4				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 214		126A - 126A*		Duplexe		81	87	48	34.59	61	Liée à la P.P 126 au 1er Etage dont 6m² en surplomb, et 6m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 214		126		Vide sur Duplexe		4	4				pour Mémoire	
AL MENZEH III Tranche C		121		Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et 2Cage d'escaliers secours		39	39					
		122-122*		Murs, Piliers Gaines		36	42					
<b>Total Immeuble :</b>						392	409	165	170,86	214		
<b>3eme étage : de la côte 10.95 à la côte 13.75</b>												
<b>Pour Mémoire</b>												
<b>Total des 2eme étages des autres immeubles :</b>						2615	2745					
<b>Total du Titre :</b>						2653	2853					
AL MENZEH III Tranche C-Dup 313		127		Duplexe		74	74	41	29.42	52	Liée à la P.P 127A au 4ème Etage, dont 3m² en Balcon	
AL MENZEH III Tranche C-Dup 314		128		Duplexe		75	75	42	29.82	53	Liée à la P.P 128A au 4ème Etage, dont 3m² en Balcon	



Bureau des études techniques, d'ingénierie et de travaux topographiques

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

AL MENZEH III Tranche C - Dup 413	129 - 129*	Duplexe	83	90	50	35.78	63	Liée à la P.P. 129A au 4ème Etage dont 7m² en surplomb et 6m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C - Dup 414	130 - 130²	Duplexe	85	91	51	36.18	64	Liée à la P.P. 130A au 4ème Etage dont 6m² en surplomb et 6m² en Balcon
AL MENZEH III Tranche C T263782/09	158	vide	12	12				
	121	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et 2 Cage d'escaliers secour	27	27				
	122-122*	Murs, Piliers, Gaines	35	40				dont 5m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>			<b>391</b>	<b>409</b>	<b>184</b>	<b>131.20</b>	<b>232</b>	
<b>Pour Mémoire</b>								
<b>Total du 3ème étage des autres immeubles</b>			<b>2615</b>	<b>2747</b>				
<b>Total au Titre</b>			<b>2653</b>	<b>2653</b>				
<b>Total au Titre</b>			<b>5615</b>	<b>5809</b>				



Règlement de copropriété

T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

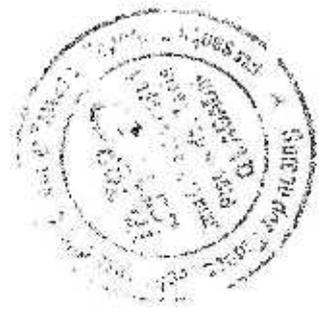
## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSTITUANT	SITUATION	SUPERFICIE (en m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVC SURPLOMB					
AL MENZEH III Tranche C-Dup 313				Duplexe	4ème étage : de la côte 13.95 à la côte 16.70	65	65	36	25.84	46	Liée à la P.P 127 au 3ème étage, dont 2m² en Balcon	
						127	8				Pour Mémoire	
						128A	66	66	37	26.24	46	Liée à la P.P 128 au 3ème étage, dont 3m² en Balcon
						128	8	8			Pour Mémoire	
						129A - 129A*	80	89	49	35.38	63	Liée à la P.P 129 au 3ème étage dont 9m² en surplomb et 4m² en Balcon
						129	4	4			Pour Mémoire	
						130A - 130A*	82	90	50	35.78	63	Liée à la P.P 130 au 3ème étage dont 8m² en surplomb et 3m² en Balcon
						130	4	4			Pour Mémoire	
							39	39				
							35	41				dont 6m² en surplomb
<b>Total immeuble</b>						381	414	172	123.24	118		
<b>Pour Mémoire</b>												
<b>Total des 4ème étages des autres immeubles</b>						2016	2779					
<b>Total du Titre</b>						2397	3193					
<b>Sema étage : de la côte 16.90 à la côte 19.65</b>												
AL MENZEH III Tranche C-App 513		131 - 131*		Appartement	5ème étage	157	162	90	64.41	114	dont 5m² en surplomb et 12m² en Balcon	
						132 - 132*	160	165	92	65.61	116	dont 5m² en surplomb et 12m² en Balcon



Règlement de copropriété 1263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

AL MENZEH III Tranche C		1263782/09		14	21			dont 7 m <sup>2</sup> en surplomb
133 - 133 <sup>a</sup>	Terrasse Inaccessible							
121	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et 2 Cage d'escaliers secours	25	25					
122-122 <sup>a</sup>	Murs, Piliers, Gaines	35	41					dont 6 m <sup>2</sup> en surplomb
<b>Total immeuble :</b>		391	414	182	130,02	230		
<b>Pour Mémoire</b>								
<b>Total des Seme-étages des autres immeubles :</b>		2602	2762					
160 <sup>a</sup>	Vides	2667	2667					
<b>Total du Titre</b>		5659	5843					



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble A2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		COMPOSANT	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision/AU /1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU /10000	
AL MENZEH III Tranche C T263782/09				Terrasse Accessible	Terrasse	190	190				
				Terrasse Inaccessible		118	118				
				vide		7	7				
				Cage d'escaliers et local Technic		21	21				
				MURS, Piliers, Gains		37	37				
				<b>Total Immeuble</b>							373
<b>Pour Mémoire</b>											
				Total des terrasses des autres immeubles		2540	2540	2540			
						160	160	160	1746		
				<b>Total du Titre</b>		5653	5653	5653	5584		

terrasse : A partir de la Côte 19.85



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble D)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privative	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m <sup>2</sup> )	
AL MENZEH III Tranche C-Com C13	136		136	Magasin	rez de chaussée : de la côte 0.00m à la côte 2.65m et de la côte 0.00m à la côte 4.75m	88	88	73	34.99	62	Possède la P.P 136A à la Mezzanine
				Vide sur Rampe		31	31				
				Servitude d'Arcades		80	80				
				Cage d'escaliers, Ascenseur, Entrée, Hall et Cage d'escaliers secour		27	27			139 <sup>1</sup> = 3m <sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)	
				Murs, Piliers, Gains		27	27			140 <sup>1</sup> = 1m <sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)	
<b>Total Immeuble</b>						253	253	73	99.99	62	
<b>Pour Mémoire</b>											
Total des rez de chaussées des autres immeubles											
		159		Passage et cage d'Ascenseur et Rampe		2596	2596				
		161		Mur de Soutènement		91	91				
<b>Total du Titre :</b>						5659	5659				
Mezzanine : de la côte 2.95m à la côte 4.75m											
AL MENZEH III Tranche C-Com C13	136A			Mezzanine		52	52	43	20.67	37	Liée à la P.P 136 au Rez de Chaussée
AL MENZEH III Tranche C-Com C13	136			Vide sur Commerce	Mezzanine	34	34				Pour mémoire
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09		137	Vide sur Rampe		31	31				Pour mémoire
				Vide Servitude d'Arcades		80	80				Pour mémoire
				Cage d'escaliers et Cage d'escaliers secour		22	22				139 <sup>1</sup> = 3m <sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)





Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble D)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL MENZEH III Tranche C-B 1	141 - 141°	Plateau Bureau		1er étage vide Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours Murs, Piliers, Gaines	1er étage : de la côte 4.95 à la côte 7.30	197	212	175	84.28	149	dont 15m² en surplomb
		143	6								
		139-139'	32						139' = 3m² d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)		
		140-140° 140'	21			28			dont 7m² en surplomb (1m² d'empiètement)		
<b>Total immeuble</b>						256	278	175	84.28	149	
<b>Pour Mémoire</b>											
<b>Total des 1er étages des autres immeubles</b>						7726	2866				
		160		vide		2685	2685				
<b>Total du Titre</b>						5659	5809				
<b>Zone étage : de la côte 7.50 à la côte 9.85</b>											
AL MENZEH III Tranche C-B 2	142 - 142°	Plateau Bureau		2ème étage vide Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours Murs, Piliers, Gaines	Zone étage : de la côte 7.50 à la côte 9.85	199	214	177	85.08	150	dont 15m² en surplomb
		143	10								
		130-139'	27			27			139' = 3m² d'empiètement sur Passage et T 81 319/09 P4(Solde)		
		140-140° 140'	20			26			dont 6m² en surplomb (1m² d'empiètement)		
<b>Total immeuble</b>						256	271	177	85.08	150	
<b>Pour Mémoire</b>											
<b>Total des 2ème étages des autres immeubles</b>						2750	2877				
		160		vide		2653	2653				
<b>Total du Titre</b>						5409	5807				

Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'Indivision Titre T263782/09 (Immeuble D)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		BOISERIE	SITUATION	SUPERFICIE (en m²)		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur sur titre	AVEC SURPLOMB		Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision (AU 1/10000)		
AL MENZEH III Tranche C -B3	T263782/09	144 - 144 <sup>a</sup>		Plateau Bureau	3ème étage : de la côte 10.05 à la côte 12.40	199	215	177	85.48	151	dont 16m <sup>2</sup> en surplomb	
			143	vide		10	10					
			139-139 <sup>i</sup>	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		27	27					
			140-140 <sup>a</sup> 140 <sup>i</sup>	Murs, Piliers, Gains		20	26					
		<b>Total Immeuble</b>				266	278	177	85.48	151		
<b>Pour Mémoire</b>												
		<b>Total des 3ème étages des autres immeubles</b>				2756	2876					
		160		vide		2653	2653					
		<b>Total du Titre</b>				5419	5489					
<b>4ème étage : de la côte 12.60 à la côte 14.95</b>												
AL MENZEH III Tranche C -B4	T263782/09	145 - 145 <sup>a</sup>		Plateau Bureau	4ème étage	200	215	177	85.48	151	dont 15m <sup>2</sup> en surplomb	
			143	vide		10	10					
			139-139 <sup>i</sup>	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		27	27					
			140-140 <sup>a</sup> 140 <sup>i</sup>	Murs, Piliers, Gains		19	25					
		<b>Total Immeuble</b>				256	277	177	85.48	151		
<b>Pour Mémoire</b>												
		<b>Total des 4ème étages des autres immeubles</b>				2751	2916					
		160		vide		2652	2652					
		<b>Total du Titre</b>				5369	5445					



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre T263782/09 (Immeuble D)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m <sup>2</sup> )		IMMEUBLE Tantièmes d'indivision AU 1/1000	ENSEMBLE D'IMMEUBLES Quote-part du terrain (en m <sup>2</sup> )	Tantièmes d'indiviso n AU 1/10000	OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB					
AL MENZEH III Tranche C-85	T263782/09	146 - 146 <sup>a</sup>		Plateau Bureau	Seme étage : de la côte 15.15 à la côte 17.50	201	216	178	85.87	152	dont 15m <sup>2</sup> en surplomb	
			143	vide		10	10					
			139-139 <sup>a</sup>	Cage d'escaliers, Ascenseur, Hall, et Cage d'escaliers secours		27	27					139 <sup>a</sup> : 3m <sup>2</sup> d'empiètement sur Passage et 1 81 319/09 P4(Solde)
			140-140 <sup>a</sup> 140 <sup>b</sup>	Murs, Piliers, Gains		19	24					dont 5m <sup>2</sup> en surplomb (1m <sup>2</sup> d'empiètement)
<b>Total Immeuble</b>						257	277	178	85.87	152		
<b>Pour Mémoire</b>												
<b>Total des Seme étages des autres immeubles</b>						2735	2899					
<b>Total du Titre</b>						2667	2907					
<b>Total du Titre</b>						5679	5843					
terrasse : A partir de la Côte 17.70												
AL MENZEH III Tranche C	T263782/09	147		Terrasse Accessible	Terrasse	100	100					
		143		vide		6	6					
		148 - 148 <sup>a</sup>		Terrasse Inaccessible		102	116					dont 14m <sup>2</sup> en surplomb
		139		Cage d'escaliers et Local Technique		26	26					dont 7m <sup>2</sup> en surplomb
<b>Total Immeuble</b>						257	278					
<b>Pour Mémoire</b>												
<b>Total des terrasses des autres immeubles</b>						2656	2660					
<b>Total du Titre</b>						2746	2746					
<b>Total du Titre</b>						5659	5894					



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

**TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES**

T.F N°: 263782/09

(Immeuble B1)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
1	1	R.D.C	Magasin	93	4,90	0,65
2	2	R.D.C	Magasin	55		
	2A	Mezzanine	Mezzanine	50	5,60	0,74
3	7 - 7 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	168	8,90	1,18
4	8 - 8 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	169	9,00	1,19
5	9 - 9 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	168	8,90	1,18
6	10 - 10 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	168	8,90	1,18
7	11 - 11 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	169	9,00	1,19
8	12 - 12 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	169	9,00	1,19
9	13 - 13 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	172	9,20	1,21
10	14 - 14 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	172	9,20	1,21
11	15 - 15 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	164	8,70	1,14
12	16 - 16 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	164	8,70	1,14
<b>TOTAL</b>				<b>1881</b>	<b>100,00</b>	<b>13,20</b>



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEII III Tranche C

## TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

( Immeuble C )

T.F.N°:  
263782/09

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
13	20	R.D.C	Magasin	115	5,60	0,81
14	21	R.D.C	Magasin	57	2,80	0,40
15	26 - 26 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	211	10,30	1,48
16	27 - 27 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	161	7,80	1,13
17	28 - 28 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	211	10,30	1,48
18	29 - 29 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	161	7,80	1,13
19	30 - 30 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	211	10,30	1,48
20	31 - 31 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	161	7,80	1,13
21	32 - 32 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	216	10,50	1,52
22	33 - 33 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	164	8,00	1,14
23	34 - 34 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	220	10,70	1,55
24	35 - 35 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	166	8,10	1,17
<b>TOTAL</b>				<b>2054</b>	<b>100,00</b>	<b>14,42</b>



**TABEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES**

T.F N°: 263782/09

( Immeuble B2)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
25	39	R.D.C	Magasin	94	5,00	0,66
26	40	R.D.C	Magasin	56	5,60	0,74
	40A	Mezzanine		50		
27	45 - 45 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	171	9,00	1,20
28	46 - 46 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	169	8,90	1,19
29	47 - 47 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	171	9,00	1,20
30	48 - 48 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	169	8,90	1,19
31	49 - 49 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	171	9,00	1,20
32	50 - 50 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	169	8,90	1,19
33	51 - 51 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	174	9,20	1,22
34	52 - 52 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	172	9,10	1,21
35	53 - 53 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	165	8,70	1,16
36	54 - 54 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	165	8,70	1,16
<b>TOTAL</b>				<b>1896</b>	<b>100,00</b>	<b>13,32</b>



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

(Immeuble B3)

**T.F.N°: 263782/09**

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
37	66 - 66 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	171	10,00	1,20
38	67 - 67 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	171	10,00	1,20
39	68 - 68 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	171	10,00	1,20
40	69 - 69 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	171	10,00	1,20
41	70 - 70 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	171	10,00	1,20
42	71 - 71 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	171	10,00	1,20
43	72 - 72 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	175	10,30	1,23
44	73 - 73 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	175	10,30	1,23
45	74 - 74 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	166	9,70	1,17
46	75 - 75 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	166	9,70	1,17
<b>TOTAL</b>				<b>1708</b>	<b>100,00</b>	<b>12,00</b>



## TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 263782/09

(Immeuble B4)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
47	79	R.D.C	Magasin	94	5,00	0,66
48	80	R.D.C	Magasin	56	5,70	0,74
	80A	Mezzanine		50		
49	85 - 85 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	169	9,00	1,19
50	86 - 86 <sup>a</sup>	1er étage	Appartement	168	8,90	1,18
51	87 - 87 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	169	9,00	1,19
52	88 - 88 <sup>a</sup>	2eme étage	Appartement	168	8,90	1,18
53	89 - 89 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	169	9,00	1,19
54	90 - 90 <sup>a</sup>	3eme étage	Appartement	168	8,90	1,18
55	91 - 91 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	172	9,10	1,21
56	92 - 92 <sup>a</sup>	4eme étage	Appartement	172	9,10	1,21
57	93 - 93 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	165	8,70	1,16
58	94 - 94 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	164	8,70	1,14
<b>TOTAL</b>				<b>1884</b>	<b>100,00</b>	<b>13,23</b>



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

(Immeuble A1)

T.F N°: 263782/09

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
59	98	R.D.C	Magasin	92	5,10	0,65
60	99	R.D.C	Magasin	54	5,90	0,75
	99A	Mezzanine	Mezzanine	52		
61	104	1er étage	Duplexe	74	7,70	0,98
	104A	2eme étage	Duplexe	65		
62	105	1er étage	Duplexe	75	7,90	0,99
	105A	2eme étage	Duplexe	66		
	106 - 106 <sup>a</sup>	1er étage	Duplexe	90		
63	106A - 106A <sup>a</sup>	2eme étage	Duplexe	86	9,80	1,23
	107 - 107 <sup>a</sup>	1er étage	Duplexe	90		
64	107A - 107A <sup>a</sup>	2eme étage	Duplexe	87	9,80	1,24
	108	3eme étage	Duplexe	74		
65	108A	4eme étage	Duplexe	66	7,80	0,98
	109	3eme étage	Duplexe	74		
66	109A	4eme étage	Duplexe	67	7,80	0,99
	110 - 110 <sup>a</sup>	3eme étage	Duplexe	90		
67	110A - 110A <sup>a</sup>	4eme étage	Duplexe	89	9,90	1,26
	111 - 111 <sup>a</sup>	3eme étage	Duplexe	91		
68	111A - 111A <sup>a</sup>	4eme étage	Duplexe	91	10,00	1,28
	112 - 112 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	163		
69	112 - 112 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	165	9,10	1,15
	113 - 113 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	165		
70	<b>TOTAL</b>			<b>1801</b>	<b>100,00</b>	<b>12,66</b>



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEII III Tranche C

## TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 263782/09

(Immeuble A2)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
71	117	R.D.C	Magasin	91	5,10	0,64
72	118	R.D.C	Magasin	54	6,00	0,76
	118A	Mezzanine	Mezzanine	54		
73	123	1er étage	Duplexe	73	7,70	0,97
	123A	2eme étage	Duplexe	65		
74	124	1er étage	Duplexe	75	7,90	1,00
	124A	2eme étage	Duplexe	67		
75	125 - 125 <sup>a</sup>	1er étage	Duplexe	89	9,60	1,23
	125A - 125A <sup>a</sup>	2eme étage	Duplexe	85		
76	126 - 126 <sup>a</sup>	1er étage	Duplexe	91	9,90	1,25
	126A - 126A <sup>a</sup>	2eme étage	Duplexe	87		
77	127	3eme étage	Duplexe	74	7,70	0,98
	127A	4eme étage	Duplexe	65		
78	128	3eme étage	Duplexe	75	7,90	0,99
	128A	4eme étage	Duplexe	66		
79	129 - 129 <sup>a</sup>	3eme étage	Duplexe	90	9,90	1,26
	129A - 129A <sup>a</sup>	4eme étage	Duplexe	89		
80	130 - 130 <sup>a</sup>	3eme étage	Duplexe	91	10,10	1,27
	130A - 130A <sup>a</sup>	4eme étage	Duplexe	90		
81	131 - 131 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	162	9,00	1,14
82	132 - 132 <sup>a</sup>	5eme étage	Appartement	165		
<b>TOTAL</b>				<b>1798</b>	<b>100,00</b>	<b>12,65</b>



Règlement de copropriété T263782/09 Propriété dite : AL MENZEH III Tranche C

## TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

(Immeuble D)

T.F N°: 263782/09

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
83	136	R.D.C	Magasin	88	11,60	0,99
	136A	Mezzanine	Mezzanine	52		
84	141 - 141 <sup>a</sup>	1er étage	Plateau Bureau	212	17,50	1,49
85	142 - 142 <sup>a</sup>	2eme étage	Plateau Bureau	214	17,70	1,50
86	144 - 144 <sup>a</sup>	3eme étage	Plateau Bureau	215	17,70	1,51
87	145 - 145 <sup>a</sup>	4eme étage	Plateau Bureau	215	17,70	1,51
88	146 - 146 <sup>a</sup>	5eme étage	Plateau Bureau	216	17,80	1,52
<b>TOTAL</b>						



**III – REGLES DE COPROPRIETE****CHAPITRE I  
OBJET**

**Article 1 :** Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions d'exercice des droits et obligations des copropriétaires découlant de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12 et notamment :

- Organiser l'administration de l'immeuble ;
- Prévoir les conditions d'amélioration de gestion et d'entretien de cet immeuble, de son assurance et de sa restauration.

Le présent règlement et les modifications susceptibles de lui être apportées constitueront la règle commune à laquelle tous les copropriétaires devront se conformer.

**Article 2 :** Dans tous les contrats translatifs ou déclaratifs de la propriété d'un ou plusieurs lots, il devra être fait mention du présent règlement et que les nouveaux copropriétaires l'ont consulté et sont tenus à son exécution. (Un exemplaire de ce règlement portant signature de l'Ingénieur Géomètre Topographe est obligatoirement remis à chaque copropriétaire).

**CHAPITRE II****Droits des copropriétaires sur les parties communes**

**Article 3 :** Chaque copropriétaire possède, outre la propriété privative d'immeuble qui lui est cédée, des droits de copropriété sur les parties communes suivant les tantièmes indiqués au tableau annexé au présent règlement de copropriété.

**CHAPITRE III****Cession – Quitus**

**Article 4 :** La cession des lots de l'immeuble est libre. Néanmoins un droit de préférence pourrait être institué selon les dispositions de l'article 39 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.

**Article 5 :** Tout cessionnaire est tenu d'exiger du cédant, avant d'acquérir, un quitus de tous comptes provisionnels et parts des charges de copropriété délivré par le syndicat des copropriétaires.

Faute d'avoir obtenu ce quitus, il est fait application des dispositions des articles 42 et 43 de la loi précitée.



**CHAPITRE IV****Parties privatives – Parties communes.****Article 6 : Parties privatives :**

Les parties privatives sont aux termes de l'état descriptif de division, établi dans la première partie ci-dessus, destinées à l'usage exclusif et particulier des copropriétaires.

Conformément à l'article 2 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, elles comprennent, notamment, sans que cette énonciation ne soit limitative :

- Les cloisons intérieures avec leurs portes ;
- les carrelages, dalles ou parquets et en général, tous revêtements de sol, et de plafond ;
- Les portes palières, les fenêtres, les portes fenêtres, volets ou stores, ainsi que leurs chambranles, leurs châssis, leurs accessoires et d'une façon générale les ouvertures et vues des locaux privatifs ;
- Les installations des cuisines, des placards, penderies et étagères ;
- Les barres d'appui des fenêtres, balcons, terrasses et loggias, ainsi que tous leurs accessoires ;
- Les installations sanitaires des salles d'eau, des cabinets de toilette et des W.C., etc. ....
- Les installations d'eau chaude et de climatisation ;
- La serrurerie, la robinetterie et accessoires qui en dépendent ;
- Tout ce qui concerne la décoration : glaces, peinture, boiserie, etc. ....

Et d'une manière générale, tout ce qui se trouve à l'intérieur des appartements et locaux dont chacun aura l'usage exclusif.

**Article 7 : Parties communes :**

Les parties communes comme mentionnées dans les articles 3 et 4 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12 sont celles qui sont affectées à l'usage ou à l'utilité de tous les copropriétaires ou certains d'entre eux, sans que cette énonciation ne soit limitative :

- Sol, sauf les cas stipulés dans l'alinéa 2 de l'article 2 de la loi précitée.
- Le sous-sol s'il n'est pas destiné à l'usage privatif.

- **Toitures et terrasses destinées à l'usage commun.**
- *Toutes les canalisations souterraines se trouvant hors des locaux privatifs pour l'amenée de l'eau, de l'électricité et pour l'évacuation à l'égout public des eaux pluviales, ménagères et usées.*
- *Armature des bâtiments : les fondations, l'ossature en béton armé, les éléments porteurs concourant à la stabilité des bâtiments, piliers et poteaux de soutien, éléments horizontaux de charpentes, les gros-œuvres des planchers (hourdis, poutrelles, nervures et dalles), les couvertures des immeubles et toutes les étanchéités.*
- *Matériel commun : servant à l'entretien des espaces libres.*
- *Façades : les ornements des façades, pergolas, l'ossature et la couverture des balcons et terrasses, à l'exception des garde-corps, volets, persiennes et jardinières qui sont propriété privative.*
- *Ventilation : les coffres gaines, conduits de fumée, tête de cheminée, les tuyaux de ventilation des W.C, des salles de bains et des cuisines.*
- *Espaces verts avec leurs équipements : les vestibules d'entrée ( des immeubles ), les cages des escaliers destinés à l'usage commun , les escaliers eux-mêmes sur tout leur parcours, les paliers d'étages, les portes, fenêtres, châssis, vitres, etc. ... se trouvant dans toutes les parties communes, et, d'une manière générale, tous les espaces, dégagements, couloirs, places, circulation et locaux qui ne sont pas affectés à l'usage privatif et tous leurs accessoires tels que : armoires d'eau et d'électricité ;*
- *Canalisations : toutes les canalisations, colonnes montantes ou descendantes et de distribution, notamment d'eau, d'électricité, les tuyaux de chute, d'écoulement des eaux pluviales et ménagères, sauf toutefois les parties des canalisations ou conduites affectées à l'usage exclusif et particulier de chaque copropriétaire et se trouvant à l'intérieur des parties privatives, les tuyaux du tout-à-l'égout, les tuyaux et les gaines d'aération ainsi que leurs coffres ;*
- *Compteurs généraux d'eau, d'électricité et généralement tous les appareils au service de l'immeuble ;*
- *Installations d'éclairage se trouvant dans l'immeuble ou les allées extérieures pour l'usage des copropriétaires ;*
- *Réseau de distribution de télévision : antenne collective et conduits qui en dérivent, sauf toutefois les parties de ces conduits affectés à l'usage exclusif d'un copropriétaire et se trouvant à l'intérieur des parties privatives ;*
- *Locaux poubelles avec leurs accessoires ;*



- Appareils et installations de défense contre l'incendie.
- Administration de l'immeuble, dépendances et autres locaux des services communs.
- Installation téléphonique.

**Article 8 : Murs mitoyens :**

*Sont réputés mitoyens les murs et cloisons non porteurs séparant deux parties privatives contigües (article 4 bis de la loi précitée)*

**CHAPITRE V****Droits et obligations des copropriétaires et occupants****Article 9 : Usage des parties communes :**

- Chacun des copropriétaires, pour la jouissance des locaux privés lui appartenant, pourra user librement des parties communes, à condition de respecter leur destination et de ne pas porter atteinte aux droits des autres copropriétaires.
- Toutes les parties communes, notamment les passages et allées, entrées, places, vestibules, escaliers et couloirs, devront être libres en tout temps.

*Il ne pourra en conséquence être déposé, entreposé ou mis à demeure un objet quelconque dans les parties communes. Il ne pourra être fait dans les escaliers, sur les paliers, dans les passages et vestibules, aucun travail de ménage tel que brossage et battage de tapis, literie, meubles, etc. ...*

- Les passages, entrées, places et couloirs sont exclusivement réservés aux piétons. Tout accès ou stationnement de véhicules de quelque nature que ce soit est strictement interdit.
- Les copropriétaires doivent se conformer aux règles d'hygiène et de salubrité, éviter de salir ou de dégrader les espaces verts et jardins.
- Aucune antenne ou parabole de télévision ne pourra être installée sur les façades de l'immeuble.

**Article 10 : Usage des parties privatives :**

- **Dispositions générales :**

*Chacun des copropriétaires aura, en ce qui concerne les locaux lui appartenant exclusivement, le droit d'en jouir et d'en disposer à condition de ne pas nuire aux droits des autres copropriétaires.*

Chaque copropriétaire est responsable de ses fautes et négligences, ou de celles des personnes ou choses dont il répond à quelque titre que ce soit et ce, conformément aux dispositions du Dahir formant Code des Obligations et Contrats.

- **Conditions d'occupation :**

Chaque occupant devra veiller à ce que la tranquillité et la bonne tenue de l'immeuble ne soient à aucun moment troublées par son fait ni par celui des personnes de sa famille ou à son service, des visiteurs, et en général de toute personne dont il est responsable.

Il est interdit à tout occupant de ne faire aucun bruit gênant pour les voisins de quelque nature que ce soit.

Les locations ne pourront jamais porter exclusivement sur les parties communes, de quelque catégorie qu'elles soient; le droit de jouir de ces dernières demeurera obligatoirement l'accessoire de la location des parties privatives et n'en pourra être séparé.

- **Dispositions particulières :**

- **Animaux :**

Tous les animaux criards, malpropres ou dangereux sont interdits. Toutefois, les chats et les chiens sont tolérés mais les dégâts et dégradations qu'ils pourront causer seront à la charge de leurs propriétaires. Ceux-ci devront veiller à ce que leurs animaux n'apportent aucun trouble à la tranquillité de l'immeuble. Ils devront être portés à bras au sein des parties communes.

- **Utilisation des fenêtres et balcons :**

Il ne pourra jamais être étendu de linge ou autres sur les balcons et fenêtres, qui devront être tenus en parfait état de propreté. L'ornementation florale et végétale sera tolérée. Les tapis et habits ne pourront être secoués ou brossés par les fenêtres et balcons.

- **Façades – enseignes :**

Il ne pourra être établi sur les façades rien qui puisse nuire aux habitants ou aux voisins ou contrevenir aux règlements en vigueur.

Toute installation d'enseigne ou affiche quelconque sur les façades **sans l'accord préalable du syndicat des copropriétaires** est strictement interdite.

- **Plaques d'identité :**

Les copropriétaires et locataires pourront poser sur la porte desservant leur appartements ou locaux, une plaque comportant leur noms, dont les caractéristiques, dimensions, matériaux etc. .... devront être agréés par le syndicat des copropriétaires.



**-Usage des appareils récepteurs ou reproducteurs de son :**

Les appareils récepteurs ou reproducteurs de son devront être utilisés avec modération, de sorte qu'aucun bruit ne puisse être perçu en dehors des locaux où ils fonctionnent.

**- Travaux et modifications :**

Les copropriétaires doivent prendre en charge sans indemnité l'exécution des travaux de réparations ou de modifications qui deviendraient nécessaires aux parties communes.

Les copropriétaires doivent livrer accès pour effectuer des réparations, notamment celles se rapportant aux canalisations et conduites communes pouvant traverser leurs locaux.

Dans le cas où ces travaux entraîneraient des détériorations, les lieux devront être remis en leur état, aux frais de la copropriété.

Les copropriétaires devront supporter sans indemnités, tous les échafaudages nécessaires pour les travaux et réparations qu'il y aurait lieu d'effectuer, notamment à la façade ou aux toitures, terrasses et balcons, tels que peinture, crépissage, ravalement, etc.....

Les copropriétaires ne pourront effectuer à l'intérieur des parties privatives des travaux ou modifications qui :

- Concernent les gros-œuvres de l'édifice.
- Apportent une modification tant aux portes palières et aux cloisons sur les couloirs et escaliers.
- Intéressent l'aspect extérieur de l'édifice, fenêtres, stores, barres d'appui, balcons, balustrades de façades et terrasses et en général, toutes parties visibles de l'extérieur et contribuant à l'harmonie de l'ensemble, alors même qu'elles ne feraient pas partie des choses communes.

**- Parkings :**

Les parkings ne pourront servir qu'au remisage des voitures. Il ne pourra y être entreposé aucun récipient contenant du carburant ou autres matières inflammables.

Il est interdit de procéder au lavage de voitures et d'encombrer les aires de circulations et les accès. L'emploi des klaxons est strictement interdit.



## CHAPITRE VI

### Personnel de service-charges

**Article 11 :** Les concierges et /ou gardiens devront prévenir le syndic, sans aucun retard, de tout incident qui se produirait dans l'immeuble et de toutes autres dégradations dont ils auraient connaissance, de façon que toutes les mesures utiles puissent être prises immédiatement.

**Article 12 :** En cas de démission ou limogeage ou de départ volontaire du concierge de l'immeuble pour cause que ce soit, le syndicat des copropriétaires doit pourvoir à son remplacement et entamer la procédure judiciaire d'éviction des lieux conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi précitée.

**Article 13 :** Les charges communes comprennent

- Toutes les charges relatives à la conservation, l'entretien et l'administration des parties communes, la maintenance des équipements collectifs et des services communs, énumérés ci-dessous :

- Les contributions, taxes et charges, sous quelque dénomination que ce soit, auxquelles sont assujetties toutes les choses ou parties communes.
- Les assurances contractées pour couvrir les risques concernant l'immeuble : incendie, explosions dégâts des eaux, responsabilité civile et accidents de travail, etc...
- Les frais d'entretien, les grosses réparations et frais d'aménagement de toutes les parties communes énumérées à l'article 7 ci-dessus, y compris les frais de ravalement, de peinture, d'entretien des fenêtres, barres d'appui et balustres, volets et balcons qui seront entretenus comme choses communes quoique étant privatives.
- Les frais de gestion et d'administration du syndic.
- Toute charge entraînée par les services collectifs et les éléments d'équipement commun, notamment :
  - La consommation d'eau pour le nettoyage des parties communes et l'arrosage.
  - La consommation d'électricité pour l'éclairage des parties communes.
  - Le salaire du personnel.
  - L'achat, la réparation et remplacement des ustensiles et des produits de ménage.
  - L'aménagement d'accès réservés aux handicapés.
  - L'aménagement des lieux circonstanciels à l'occasion de la fête de l'aïd AL ADHA.

Cette énonciation est exhaustive et non pas limitative.



### Détermination des charges

**Article 14 :** Les différentes charges des dépenses annuelles sont estimées provisoirement à la somme de .....dirhams

Les charges communes indiquées ci-dessus seront réparties entre les copropriétaires au prorata de la quote-part leur appartenant dans les parties communes.

Certaines charges relatives à des parties communes dont l'usage est réservé à un ou plusieurs copropriétaires seulement, seront supportées par ces derniers selon la même règle ci-dessus.

### CHAPITRE VII

#### Comptes des charges

**Article 15 :** Les comptes des charges communes seront arrêtés annuellement et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Leurs relevés sont communiqués à l'avance par le syndic à chaque copropriétaire.

**Article 16 :** Les copropriétaires ont l'obligation de faire parvenir au syndicat de copropriétaire leur quote-part des charges par chèque bancaire, au par versement fait à son compte ouvert à cet effet et ce, au plus tard dans un mois de la mise en recouvrement de l'acompte provisionnel ou de la décision de l'assemblée générale fixant les charges communes de l'année.

**Article 17 :** Les copropriétaires qui aggraveront par leur fait les charges communes supporteront seuls les frais et dépenses qui seraient ainsi occasionnés.

**\*Selon les cas**

**Article 18 :** La contribution de chacun au paiement des diverses charges auxquelles il est assujéti, est due même en l'absence de toute occupation et tout usage.

### CHAPITRE VIII

#### Assurances

**Article 19 :** Le syndicat des copropriétaires est tenu de souscrire obligatoirement une assurance couvrant notamment les incendies et explosions.

Toutefois, le syndicat peut souscrire toute police d'assurance jugée nécessaire



## CHAPITRE X

### *Administration des parties communes*

#### Section I : le syndicat des copropriétaires

##### **Article 20 : Constitution – Objet – Compétence :**

Conformément à l'article 13 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, le syndicat est le représentant légal de la copropriété. Les différents copropriétaires sont obligatoirement et de plein droit groupés dans un syndicat.

Le syndicat des copropriétaires a pour mission la conservation de l'immeuble, d'une manière générale, l'administration, la gestion et l'exécution des dispositions du présent règlement de copropriété. Il est responsable des dommages causés aux copropriétaires ou aux tiers par le défaut d'entretien des parties communes.

Il a qualité pour ester en justice tant en demandeur qu'en défendeur, même contre certains de ses membres.

#### Section II : L'Assemblée générale

##### **Organisation et attributions**

##### **Article 21 : Assemblée générale :**

- L'assemblée générale tient sa première réunion à l'initiative de l'un ou de plusieurs copropriétaires et procède à l'établissement du règlement de copropriété s'il n'est pas élaboré et à son amendement le cas échéant ainsi qu'à l'élection des organes de gestion conformément aux dispositions de l'article 16 et 16bis1 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.
- L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et ce conformément aux articles : du 16bis2 au 16bis10 de la loi précitée.
- L'assemblée générale élit parmi ses membres son président pour en diriger les travaux et désigne un secrétaire pour dresser le procès-verbal de la réunion lequel sera signé par tous les copropriétaires et enregistré dans un registre spécial. Il n'est pas permis au syndic ou son adjoint de présider la séance de l'assemblée soit directement ou par son représentant. Cependant il peut assurer le secrétariat de la séance si l'assemblée l'autorise.
- L'assemblée générale extraordinaire à laquelle sont convoqués tous les copropriétaires, peut être tenue à la demande du syndic ou 1/3 des copropriétaires (art 16bis3 de la loi précitée).





- L'établissement régulier du budget du syndicat et la tenue d'une comptabilité faisant apparaître la situation de la trésorerie du syndicat et de chaque copropriétaire ;
- Le recouvrement des charges des copropriétaires contre récépissé ;
- Aviser les copropriétaires de la situation de la trésorerie du syndicat tous les trois mois ;
- La tenue des archives et des registres relatifs à l'immeuble et au syndicat et faciliter à tous les copropriétaires l'accès à ces documents et notamment avant la tenue de l'assemblée générale dont l'ordre du jour porte sur l'examen de la comptabilité du syndicat ;
- Entreprendre des démarches administratives qui lui sont reconnues et celles qui lui sont déléguées ;
- Représenter le syndicat en justice sur ordre spécial de l'assemblée générale ;

**Article 23 :** A l'expiration de sa mission, le syndic sortant, ou son adjoint, est tenu, dans un délai maximum de 15 jours à partir de la nomination du nouveau syndic, de remettre à celui-ci tous les documents, archives, registres, la situation de la trésorerie et tous les biens du syndicat y compris les liquidités.

  
**MOHAMED EL FALEH**  
 Directeur Général  
 Sté al umrane Sauss - Massa "S.A."

Fait à AGADIR, le 28/09/2022

